

Abonnements par la poste:

Table of subscription rates for Canada, E.-UNIS et Empire Britannique, and UNION POSTALE, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE: ... HARbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: ... HARbour 1243

Rédaction: ... HARbour 3679

Créant: ... HARbour 4897

FAIS CE QUE DOIS!

Nérée Beauchemin

Nérée Beauchemin appartient à l'histoire littéraire du Canada français. Nous espérons donc qu'un spécialiste voudra bien l'un de ces jours prochains nous donner une vue d'ensemble de son oeuvre si brève, mais si pleine de suc et de couleur.

Tout de suite cependant, il convient que nous adressions au vieux poète un respectueux adieu. Nous le lui devons à plus d'un titre: n'est-ce pas ici même, il y a moins de huit jours, que paraissaient ses derniers vers?

Vous vous rappelez ces quatrains si jeunes d'allure, où l'océanographe évoquait, à la veille de la Saint-Jean-Baptiste, la vieille coutume du pain bénit:

Je goûte encore vos offrandes: Froments dans la huچه pétris, Miches d'or qu'embaumait l'air, Et que le sucre du pays Glaçait et rendait si friandes.

Pourquoi ne puis-je l'oublier, O fleur de poésie exquise, Cène intime qui symbolise La vie ancienne de l'Eglise Dans son paradis familial?

Beaux dimanches, par quel mirage, Aimé-je encore, en vieillissant, Revoir avec des yeux d'enfant, A travers l'azur de l'encens, Vos pains bénits à triple étage?

Cela était si frais, d'une si magnifique aisance, qu'il nous sembla que le vieillard, en pleine possession de toutes ses ressources, avait encore devant lui de longues années de paisible travail. Son coeur et son clair cerveau paraissaient avec une égale force dédaigner l'assaut des années.

Hélas! en quelques heures, l'un et l'autre devaient pour jamais s'immobiliser dans le calme de la mort.

Jamais poète ne fut moins gendette, au mauvais sens du mot, que cet artiste délicat et fin. Jamais écrivain ne fut si complètement étranger aux choses de la réclame, aux procédés qui créent artificiellement les réputations. Eloigné des grandes villes, il ne connut guère, même au temps de sa jeunesse, les camaraderies qui aident et stimulent, et parfois révèlent un beau talent.

Car Nérée Beauchemin, sauf ses années d'études au collège et à l'université, a passé toute sa vie dans son patelin d'Yamachiche, où son père et son beau-père avant lui soignaient les bonnes gens. Oh! il en connaissait tous les aspects et dans ses courses de médecin de campagne, pendant plus d'un demi-siècle, il avait pu, à toutes les heures du jour et de la nuit, en scruter les lignes et les couleurs changeantes. Mais il ne dépassait guère les horizons que lui imposaient ses courses professionnelles.

Quand on voulut le fêter aux Trois-Rivières, il y a deux ou trois ans, on constata que, depuis tout près d'un quart de siècle, il n'avait pas trouvé le moyen de franchir les cinq lieues qui séparent son village de la ville voisine. Celle-ci s'était transformée sans qu'il éprouvât le besoin de l'aller voir.

Beauchemin ne vivait que pour sa famille, sa profession et ses vers.

Ceux-ci, il les déposait dans un tiroir où il ne se permit que deux plongées: en 1897, quand, nous ignorons sous quelle influence, il se décida à publier les Floraisons matinales et, trente ans plus tard, quand un jeune prêtre, soucieux de toutes les beautés de notre petite patrie, lui arracha les quelques pièces qui devaient former Patrie intime.

On sait la suite. Les Floraisons matinales n'étaient connues que d'un petit nombre de gens, encore que telle pièce fut dite et répétée partout; Patrie intime révéla à un plus large public et à une génération nouvelle le talent du poète. Puis, sous l'inspiration de l'abbé Albert Tessier et de ses amis des Trois-Rivières, on fit au vieillard si modeste, ni naturellement casanier, une sorte de triomphe.

Il ne pouvait être question de le conduire plus loin que les Trois-Rivières, il eût été de mauvais goût d'ailleurs de paraître, même, et peut-être surtout, en une pareille circonstance, l'arracher à son terroir natal; mais les représentants des universités canadiennes-françaises, de l'Association catholique de la Jeunesse, des corps publics, etc., sous la présidence des autorités religieuses et civiles, tinrent à lui apporter leurs respectueux saluts.

Et cette petite fête locale prit par là figure d'hommage national.

C'est un grand prix d'apostolat laïque qu'on offrait ce jour-là au vieil écrivain; et ceci définit et précise le plus haut et le plus noble caractère de son oeuvre.

Ce poète du terroir, amoureux autant qu'on peut l'être, de sa patrie intime et de la plus grande patrie, fut avant tout un poète ardemment et profondément catholique. On ne manqua pas de le rappeler au jour de son triomphe trifluvien. Mgr Camille Roy, M. le chanoine Chartier, le Père Vincent, franciscain, soulignèrent ce caractère, non seulement catholique, mais apostolique, de l'oeuvre de Nérée Beauchemin. Et Lucien Rainier, après eux, saluait en lui, aux applaudissements de tous, le chrétien sans dot, deux fois apôtre, et trois fois grand!

En cette heure où tout s'abolit des bruits de ce monde, où compte pour si peu la plus haute gloire humaine, quel plus magnifique hommage, quel plus consolant rappel, pourrait-on déposer sur la tombe du vieux poète?

Nous avons la joie de l'admirer sans réserve, de le vénérer avec tout notre coeur et toute notre intelligence. S'il pouvait parler encore, il ne nous demanderait sûrement qu'un témoignage de pieuse gratitude: une humble prière pour le repos de son âme immortelle.

Ce témoignage, ceux qu'il a consolés, élevés vers des pensées supérieures, vers de plus hauts sentiments, ne voudront point le lui refuser...

Omer HEROUX

L'actualité

Sur une lettre d'Afrique

Songez-vous à la collaboration que la propagation de la science apporte à la propagation de la foi? La T. S. F. met en constante communication les missionnaires perdus dans les solitudes glacées. Une lettre prenait naguère des mois à parvenir d'un poste à un autre. Le missionnaire perdait, dans ses déplacements, autant de temps que le courrier et courait des risques parfois tragiques. Désormais, l'évêque reste en contact suivi avec ses prêtres et, si besoin en est, se transporte en personne par la voie des airs, avec bien moins de périls, à tout prendre, et surtout, bien moins de déconfort que par la traite à chiens ou par le canot, même automobile.

Dans les climats tempérés ou tropicaux, le missionnaire utilise le moderne cheval d'acier: la motocyclette. Il suffit d'un sentier pour qu'elle passe.

Dans une conférence splendide qu'il faisait sur Ceylan et à laquelle j'avais l'honneur d'assister, le R. P. Duchaussois, O.M.I., nous montrait les photos des bicyclettes et des motocyclettes qui permettent aux Oblats "blancs" de contourner l'Infranchissable jungle et de suppléer par la rapidité de leurs courses à l'insuffisance des moissonneurs dans ce pays de moisson abondante, fécond à tous points de vue, où il n'y a guère qu'un prétre par dix mille âmes.

Le R. P. Adrien Laberge, missionnaire d'Afrique, qu'un grand nombre d'anciens du Collège de Montréal et du Séminaire de Philosophie ont connu, racontait comment sa motocyclette lui permettait d'échapper à l'un des périls les plus traités des régions tropicales. Les serpents ont la malencontreuse habitude de se coucher en travers des sentiers chauffés au soleil.

Le motocycliste qui s'aperçoit de cette présence malvenue n'a qu'à enfoncer l'accélérateur. Il éprouve, pendant quelques instants, un certain embarras. Il entend des craquements sinistres et les roues sont gênées, mais elles finissent par lâcher leur proie, si l'on peut dire, et le cycliste, en se retournant, aperçoit, dans le sentier, le long pneu sanglant d'un corps de reptile.

Or, voilà que ce bon Père Laberge, que j'ai eu, comme ses anciens condisciples, la joie de voir il y a deux ans, mériter du fond de l'Afrique pour m'apporter une nouvelle démonstration de la collaboration possible de la science et de la foi. Il rêve — les missionnaires sont des gens qui ne doutent de rien, c'est même l'un des signes de leur vocation — d'installer des haut-parleurs dans une église du protectorat de l'Ouganda, quand il y a très peu d'églises montréalaises qui en possèdent. Mais ici, le besoin n'est pas pressant. L'Est-à-l'ouest nous explique le P. Laberge, si nous voulons qu'un beau don canadien soit pleinement efficace.

D'ailleurs, le plus simple, c'est de le laisser parler:

Rubaga, le 13 mai 1931. P.O. Box 301, Kampala, Uganda Protectorate.

Monsieur Louis Dupire, Au Devoir, de Montréal.

Cher ami,

A l'Ouganda, certains confrères français reçoivent le "Pélerin", que tu connais sans doute. Or voici ce que j'y lisais, l'autre jour: "Le curé de la paroisse de Pelhrimov (Bohème) vient de montrer comment l'on peut utiliser, pour le service de Dieu, les progrès de la science moderne. Il a fait installer dans son église non seulement des haut-parleurs, mais des appareils spéciaux qui, fixés aux bancs, permettent à tous les fidèles qui ont l'ouïe défectueuse de suivre, sans la moindre difficulté et sans se déranger, les sermons et les prières dites à l'autel." Et le journal d'ajouter: "Accueillie avec une sympathie très marquée, dans tous les milieux, cette initiative sera certainement suivie ailleurs."

En lisant cela, je me suis dit: "Pourquoi pas à l'Ouganda?" Monseigneur Forbes, d'heureuse mémoire, a construit à Rubaga une belle et grande église. Cette église mesure 258 pieds de long et 74 de large, de plus il y a un transept de 162 pieds de long. Mais malheureusement, l'acoustique de cette église est très, très défectueuse. On a changé la chaire de place, on a essayé de tous les endroits mais inutilement. Beaucoup de nos chrétiens n'entendent rien, mais rien du tout, si ce n'est qu'un bourdonnement quelconque qui les porte plutôt à dormir et qui les fatigue. Cependant ils sont avides de la parole de Dieu, ils voudraient s'instruire de plus en plus de leur sainte religion. Ils nous disent: "Nous avons une bien belle église, mais malheureusement nous n'entendons rien de ce que vous dites en chaire. Mgr Forbes nous a fait là un beau cadeau, nous pouvons y entrer facilement 5000 canadiens!..." C'est grâce aux dons, mais nous ne pourrions pas terminer leur oeuvre en nous envoyant un haut-parleur? Il nous faudrait aussi l'argent nécessaire pour son installation et son fonctionnement. Les missionnaires et leurs fidèles leur vœudraient une reconnaissance éternelle.

Je m'adresse à toi, un des rédacteurs du Devoir, parce que je sais que tu t'intéresses aux missions et aux travaux qu'y font les missionnaires; j'en ai eu la preuve, lors de mon passage au Canada. Tu pourrais lancer un appel dans ton journal et je suis assuré que beaucoup répondraient à cet appel. Et ainsi, à Rubaga, au centre de l'Afrique, nous pourrions avoir de quoi nous faire entendre et les progrès de la science pourraient être utilisés ici aussi, pour le service de Dieu.

Tout à toi en Notre Seigneur,

A. LABERGE.

Mis. d'Afrique.

On peut faire parvenir directement les offrandes à l'adresse publiée en tête de cette lettre, mais si on préfère nous les adresser nous-mêmes, chargerons de les faire parvenir à destination.

L. D.

Bloc-notes

Désaccord

Le président des Etats-Unis, M. Hoover, s'est déclaré l'autre jour à Indianapolis tout à fait opposé à l'étatisme en matière d'utilités publiques: éclairage et force motrice électriques, aqueducs, etc. Tout de suite l'un des hommes marquants du parti républicain, le gouverneur Pinchot, de la Pennsylvanie, lui a riposté dans une communication que résume ainsi le Herald-Tribune de New-York: "Quatre groupes: les Morgan-Mellon, le North-American, les Harris-Forbes et les Insull dominent 91 pour cent des centrales électriques, aux Etats-Unis, et ces quatre groupements travaillent avec ensemble et harmonie en vue d'une fin commune, qui est de pressurer le public ("milking the public"). M. Pinchot ajoute: "Je n'ai aucun désir d'être injuste envers les compagnies d'utilités publiques. Je l'ai déclaré mille fois, je le répète, il faut leur donner la même mesure de justice que nous réclamons d'elles à l'endroit du public. Mais être justes envers elles, cela ne veut pas dire qu'il faut leur donner l'absolue licence de faire tous les bénéfices qu'il leur plaît, de s'emparer des commissions d'utilités publiques qui pourraient autrement leur barrer la route de la prépondérance commerciale absolue, de mettre la main sur les organisations politiques municipales, de l'Etat ou nationales qu'elles estiment nécessaires à leurs fins de graft. Je dis graft et j'ai droit d'appeler cela de ce nom. Ainsi, au moyen du mouillage de capital-actions, les compagnies d'utilités publiques prélèvent du seul Etat de Pennsylvanie des intérêts sur une somme de 100 millions qu'elles n'ont jamais placée dans leurs affaires. En majorant leurs taux, ces mêmes compagnies prélèvent au delà de 50 millions des citoyens de la Pennsylvanie, en plus de ce qu'elles ont droit d'en demander à titre de justes intérêts sur leurs placements. Et ces mêmes majorations de taux, dans l'ensemble des Etats-Unis, leur donnent au delà de 500 millions de dollars de plus chaque année que ce qui devrait leur revenir. Le graft, c'est de l'argent prélevé alors qu'on n'y a aucun droit. Et je signale là le graft le plus gigantesque que jamais aucune combinaison d'affaires ait extorqué au public depuis le commencement du monde". On a hâte de voir ce que M. Hoover va rétorquer à M. Pinchot, comme lui républicain.

Plusieurs des députés libéraux qui ont parlé en faveur de l'amendement, dont M. Ernest Lapointe, ont parfaitement laissé entendre qu'ils ne croient pas à la possibilité d'une commission du tarif non partisane et qu'en conséquence tout nouveau gouvernement, en accédant au pouvoir, devrait avoir le droit de désigner des commissaires de son choix.

Mais il vaut mieux laisser parler l'amendement par lui-même, avec toute la splendeur de sa belle clarté: "Que ledit bill ne soit pas maintenu la deuxième fois, mais qu'il soit résolu que toute commission du tarif à qui l'on confiera les fonctions exposées dans ce bill, et plus particulièrement la tenue d'enquêtes sur des affaires qui ont trait au tarif et aux taxes et le soin de faire des rapports, devra en tout temps être telle qu'elle aura la confiance du gouvernement du jour et qu'en conséquence, les membres de telle commission, à moins qu'ils soient nommés sur la recommandation de divers intérêts ou opinions, ne resteront en fonction que durant bon plaisir".

Après le rejet de l'amendement, on s'attendait à un deuxième vote sur la deuxième lecture du bill. Cela n'est pas arrivé, car le premier ministre a annoncé qu'il tenait, comme c'est son droit, à clore lui-même le débat.

Au cours de l'après-midi, le chef de l'opposition libérale a parlé pendant deux longues heures sur le bill. Pendant la soirée nous avons entendu d'autres discours par des gens de la droite et de la gauche sur le même sujet. Le premier ministre veut sans doute mettre certains points en évidence, fournir des précisions. En tout cas, il usera de son droit de réplique puisqu'il a demandé l'ajournement du débat, au lieu de laisser la députation voter immédiatement, bien que le bill ne fût évidemment pas en danger, sur la deuxième lecture.

A Ottawa

La nouvelle commission du tarif établie par M. Bennett

M. King nie au gouvernement le droit d'en nommer les membres pour un terme de dix ans — Il prévient les commissaires à venir que le parti libéral, s'il reprend le pouvoir, les congédiera — Interruptions, points d'ordre et légères altercations — La fin pour le 17 juillet?

MAJORITE DE 42 VOIX POUR M. BENNETT.

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 29. — Juste avant de s'ajourner, ce soir, la Chambre a rejeté l'amendement Ilsey au bill du gouvernement qui pourvoit à l'établissement d'une nouvelle commission du tarif.

Le vote n'a été que de 47 voix affirmatives contre 89 négatives, soit une majorité de 42 pour le ministère. Seuls les libéraux et deux travaillistes, MM. Woodsworth et Heaps, ont voté pour l'amendement. Pour une fois, le groupe des Fermiers-Unis et des progressistes, augmenté du député indépendant de Comox-Alberni, M. Neil, a voté avec la députation ministérielle. C'est tout de même un événement dans la vie parlementaire fédérale. Il reste à savoir si l'extrême gauche ne votera pas contre le bill comme elle a voté contre l'amendement.

Quel était au juste le sens de l'amendement Ilsey? Il n'est guère facile de le dire en peu de mots. L'idée principale qui semble se dégager de sa rédaction en une langue parlementaire parfaite — parfaite parce que vague, diffuse, confuse — c'est que le député libéral Ilsey, de même que les gens de son parti, ne veut pas d'une commission dont les membres seraient nommés pour dix ans, ainsi que le propose M. Bennett dans son bill, "à moins toutefois qu'ils ne soient nommés sur la recommandation de corps indépendants représentant divers intérêts ou opinions".

Plusieurs des députés libéraux qui ont parlé en faveur de l'amendement, dont M. Ernest Lapointe, ont parfaitement laissé entendre qu'ils ne croient pas à la possibilité d'une commission du tarif non partisane et qu'en conséquence tout nouveau gouvernement, en accédant au pouvoir, devrait avoir le droit de désigner des commissaires de son choix.

Mais il vaut mieux laisser parler l'amendement par lui-même, avec toute la splendeur de sa belle clarté: "Que ledit bill ne soit pas maintenu la deuxième fois, mais qu'il soit résolu que toute commission du tarif à qui l'on confiera les fonctions exposées dans ce bill, et plus particulièrement la tenue d'enquêtes sur des affaires qui ont trait au tarif et aux taxes et le soin de faire des rapports, devra en tout temps être telle qu'elle aura la confiance du gouvernement du jour et qu'en conséquence, les membres de telle commission, à moins qu'ils soient nommés sur la recommandation de divers intérêts ou opinions, ne resteront en fonction que durant bon plaisir".

M. MacKENZIE KING

Sa principale déclaration est venue tout à fait à la fin quand il a solennellement averti les commissaires du tarif que le gouvernement a l'intention de nommer pour dix

ans de ne pas compter que le parti libéral, revenu au pouvoir, se considérera lié. M. Bennett, dit-il, n'a pas le droit d'engager ainsi l'avenir quand il n'est pas du tout certain lui-même de rester au pouvoir aussi longtemps.

Tous les partis sont d'accord, dit M. King, pour reconnaître la valeur d'une commission qui conseille le gouvernement à propos du tarif. Mais le bill, en s'autorisant de ce principe, va bien loin et c'est pourquoi la gauche libérale s'y oppose.

Maintenant que l'on sait ce que sera la nouvelle commission du tarif, il est facile de comprendre que le gouvernement ait tenu à faire d'abord disparaître l'ancienne. L'action du gouvernement se comprend donc, mais ne se justifie pas. Le premier ministre n'a pas raison de dire que l'ancienne commission n'avait pas d'existence statutaire: le bill des subsides qui l'avait établie était bel et bien un statut.

N'est-il pas vrai que le premier ministre a aboli l'ancienne commission parce qu'elle ne lui inspirait pas confiance?

Il eût pu demander aux commissaires de se démettre sans pour cela donner leur personnel de la commission. Quand les conservateurs ont pris le pouvoir, la présidence de l'ancienne commission était déjà vacante. M. Bennett pouvait facilement se choisir un président de son goût.

Il est évident que M. Bennett a aboli l'ancienne commission afin d'être bien libre de modifier le tarif sans consulter personne. Comment expliquer autrement l'abolition juste à la veille d'une session spéciale du parlement convoquée spécialement pour une révision tarifaire? Selon son habitude, M. Bennett a voulu agir de lui-même, agir seul. Si l'ancienne commission eût subsisté, le premier ministre se serait vu dans l'obligation de la consulter.

De même pour les changements qui sont proposés à cette session. Une commission du tarif eût embarrassé le premier ministre.

Toutefois, ça ne sera pas la besogne qui manquera à la nouvelle commission. Quelle tâche sera la sienne quand elle entreprendra de réduire les tarifs prohibitifs que le gouvernement est en train de faire passer?

Si la nouvelle commission doit tenir rôle de conseiller du gouvernement, celui-ci ne devra-t-il pas lui soumettre les changements qui ont été opérés en septembre ou que l'on propose d'établir à cette session-ci? Cela paraît le bon sens même.

L'administration libérale avait créé une commission du tarif dont les membres étaient nommés pour une période indéterminée. Des nominations pour un terme de dix ans sont déraisonnables. Le premier ministre finira par s'en rendre compte par lui-même.

La commission ne sera pas chargée simplement de tenir des enquêtes sur des faits mais elle aura l'autorité voulue pour déterminer et fixer des tarifs. On lui demande encore d'établir la différence entre le coût de produits similaires au Canada et dans les autres pays. Le simple établissement du coût de production au Canada ne serait-il pas déjà une besogne suffisante?

La commission pourra encore exercer certains pouvoirs qui appartiennent aujourd'hui à la Cour d'Echiquier, en vertu de la loi des douanes. Il est dangereux d'accorder un tel pouvoir à une commission qui sera nécessairement partisane. La nouvelle commission rappelle la Commission du commerce, établie en 1919, pour administrer la loi des prix raisonnables, loi qui fut plus tard déclarée ultra vires. Le même sort est peut-être réservé à la loi qui établit la nouvelle commission.

La loi qui permet des enquêtes sur les combines et les trusts protège suffisamment le consommateur, l'ouvrier, l'agriculteur canadien et la nouvelle commission du tarif ne pourra faire mieux en agissant comme une sorte de tribunal judiciaire. Un tribunal judiciaire n'est d'ailleurs pas l'organisme qui convient pour entreprendre l'étude de questions économiques et sociales. Ça n'est pas dans l'atmosphère des formalités légales que l'on peut facilement établir par exemple le coût de la vie. Des enquêtes de ce genre s'accommodent mal du serment et d'autres formalités judiciaires.

Le gouvernement cherche, semble-t-il, à créer au pays une sorte de féodalité industrielle, au moyen d'un tribunal spécial destiné à servir des intérêts spéciaux, à accorder des faveurs spéciales.

au gouvernement d'obtenir les services de professeurs d'universités, aux prix que paient les universités.

Le plus grave reproche que M. Mackenzie King adresse à M. Bennett, c'est de vouloir, par sa commission, engager non seulement son gouvernement et le parlement actuel mais les gouvernements et les parlements à venir.

Les conservateurs croient en la protection et ils considèrent le tarif comme le moyen d'établir la protection. De leur côté, les libéraux ne croient pas à la haute protection, ils ne considèrent le tarif que comme un moyen de donner du revenu.

Pour le rappel du bill que l'on présente, il faudra plus tard un vote des deux Chambres. Les deux grands partis ont à l'heure actuelle une représentation à peu près égale au Sénat mais d'ici quelques années, les conservateurs auront sans doute réussi à s'en constituer une majorité. En revenant au pouvoir, le parti libéral se trouvera donc dans l'impossibilité de rappeler la loi qui est soumise au parlement.

A plusieurs reprises dans le passé, M. Bennett s'est opposé à ce qu'un Parlement prenne des engagements qui lient des Parlements futurs. En 1928, par exemple, M. Bennett s'est opposé à ce que le Parlement fédéral accordât un octroi annuel, pour une période de trente années, à la ville d'Ottawa.

Selon toute apparence, les prochaines élections fédérales se feront sur des questions de tarif. M. Bennett tente actuellement de fixer la politique tarifaire du Canada pour des années à venir sans savoir s'il sera premier ministre aussi longtemps que cela. Il enlève au peuple le droit de décider, par ses représentants, quelles contributions il payera. Le bill qui est soumis au Parlement a pour but bien clair d'empêcher les libéraux, quand ils reprendront le pouvoir, de donner suite à la volonté du peuple.

Mais que les libéraux reprennent le pouvoir et ils n'accepteront pas d'être ainsi entravés. Si un gouvernement libéral n'a pas confiance dans une commission du tarif désignée par un gouvernement conservateur, il refusera absolument de payer les salaires des commissaires.

Le pays a le droit de savoir cela. Si le gouvernement ne change pas d'idée, impose une commission du tarif dont les membres seront nommés pour dix ans, que ceux qui accepteront ces fonctions sachent dès maintenant à quoi s'en tenir sur les intentions du parti libéral. Le parti libéral, ayant pris le pouvoir, ne s'engage pas à les maintenir dans leurs charges.

Le Dr Manion

Avec sa volubilité ordinaire, le ministre des chemins de fer a servi toutes sortes d'arguments en réponse aux arguments de M. Bennett. Il affirme surtout que la nouvelle commission du tarif n'aura pour mission que d'établir des faits.

Il est souvent de primordiale importance de savoir ce que coûte la fabrication d'un même produit au Canada et dans les autres pays. A l'heure actuelle la Russie produit par exemple à bien meilleur marché que le Canada. Ne devons-nous pas le savoir pour nous protéger?

Le Dr Manion, lors de son récent voyage à Washington, a-t-il reçu des confidences de M. Hoover. Il a appris en tout cas à la Chambre des Communes que les Etats-Unis sont à préparer une mesure d'embargo absolu contre tous les produits russes. Cette mesure, les Etats-Unis l'appliqueront dès le mois de janvier prochain et cette décision de la république voisine, considérée-t-elle, démontrera la sagesse du gouvernement canadien en ayant déjà mis un pareil embargo sur les importations de Russie.

La Russie produit actuellement dans des conditions qui, pour la main-d'oeuvre, équivalent à de l'esclavage. Nous devons nous protéger contre cela.

Certains pays de l'Europe centrale et le Japon produisent également dans des conditions qui ne nous permettent pas de subir la concurrence en maintenant notre genre de vie. Il faut nous protéger.

Des interruptions

Quant à la nomination des commissaires pour une durée de dix ans, le Dr Manion dit que le gouvernement ne pourrait trouver d'hommes compétents sans leur garantir un terme d'office suffisamment long. Le gouvernement conservateur va nommer des commissaires conservateurs; qu'y a-t-il d'étonnant à cela? Est-ce qu'un gouvernement libéral a jamais nommé de conservateurs à des fonctions judiciaires?

M. Mackenzie King intervient: Le juge Newcombe, un conservateur, a été nommé à la Cour suprême par un gouvernement libéral. M. William Duff, le bouillant et violent député de Guysborough-Antigonish, crié à tue-tête que le Tréfière de la Chambre, M. Beauchesne, (Suite à la page 2)

PAS DE JOURNAL DEMAIN

Demain, fête de la Confédération et fête légale, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux resteront fermés toute la journée.

L'envolée de Post et Gatty

Les deux aviateurs sont arrivés en Alaska hier après-midi — Ils ont franchi en 16 h. 45 m. les quelque 2,500 milles qui séparent Solomon de la petite ville sibérienne de Khabarovsk

New-York, 30 (S. P. A.) — Les aviateurs Wiley Post et Harold Gatty sont arrivés à Solomon, à environ 36 milles de Nome, Alaska, à 2 heures 45 hier après-midi, suivant l'heure de l'Alaska, à 8 h. 45 hier soir, d'après l'heure normale de l'Est, et se trouvent avoir franchi en 16 heures 45 minutes les quelque 2,500 milles qui séparent Solomon de la petite ville sibérienne de Khabarovsk.

Le terme de leur prochaine étape est la ville canadienne d'Edmonton. Après quoi, ils voleront jusqu'à Cleveland, puis à leur point de départ, New-York.

Par suite de la présence du 180e degré de longitude entre Khabarovsk et Solomon, les deux aviateurs ont quitté Khabarovsk à 5 h. 15 après-midi lundi et ont atterri à 2,500 milles plus loin à 2 h. 45 le même après-midi, grâce à la convention horaire.

LIVRE DU BORD DE L'AVION WINNIE MAE (D'après l'heure normale de l'Est) Mardi, 23 juin:

ACOSTE — A Cartierville, le 30 courant 1931, décédé à 82 ans, Arthur Acoste, né à Boucherville. Funérailles le jeudi, 2 juillet à l'hôpital du Sacré-Coeur, à 8 h. du matin (heure avancée), 25 de la rue de la Côte des Neiges. Lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PAYNE — A Ottawa, le 28 juin 1931, est décédé Eubert Payne, fils de M. et Mme Rose Payne. L'inhumation a eu lieu à la Côte-des-Neiges hier.

BEGIN — A Sherbrooke, 28 juin 1931, décédé à 43 ans, Juliette Denault, épouse de M. O. A. Begin, notaire, Montréal et Sherbrooke. Funérailles le mercredi, 2 juillet, le convoi funéraire partira du No 62, rue Dominion, Sherbrooke à 8 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours où le service sera célébré.

LECAVALIER — A Montréal, le 29 juin 1931, à l'âge de 47 ans, est décédé Madame Dr D. E. LeCavalier, née Maria Laporte. Funérailles le mercredi, 2 juillet, à l'église de la paroisse Notre-Dame de Grâce et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Départ, 25 de la rue, 4115 Avenue Marlowe à 8 h. 45. Pas de fleurs s'il vous plaît.

Nécrologie

ARBOUR — A Montréal, le 27, à 45 ans, Auré Arbour.

BERTHAUME — A Montréal, le 27, à 14 ans, Gabrielle, enfant d'Henri Berthumeau et Rose Dupuis.

BISON — A Montréal, le 21, à 20 ans, Joseph-Marcel Bison, fils de feu Joseph-Magloire Bison et de Rose-Anna Saucier.

BLAIS — A Montréal, le 27, à 63 ans, Lodoïska Lemieux, épouse de Téléphore Blais.

CHAUSSE — A Repentigny, accidentellement, Lucien Chausse, fils d'Avila Chausse et Bernadette Grenier.

CORTEZ — A Montréal, le 27, à 59 ans, M. Damas Cortez et père de Madame A. Bellé.

COUTU — A St-Roch, Richelieu, le 27, à 42 ans, Mme Adèle Coutu, née Elvira Hébert, épouse d'Aldéric Coutu, constable de Montréal.

DUBOIS — A Montréal, le 28, à 49 ans, Olive Grisé, épouse de Louis Dubois.

GIROUX — A Montréal, le 28, à 56 ans, Hercule Giroux, née Alexina Portance.

GLENNY — A Montréal, le samedi, 27, Henri Glenny, époux d'Éva Ballarço.

JODIN — A Montréal, le 27, à 75 ans, Marie-Hélène Jodin, veuve du docteur N.-B. Desmarêts.

LABONTÉ — A Montréal, le 28, à 14 ans, accidentellement, Gabriel Labonté, fils d'Honoré Labonté et de Georgiana Brosseau.

LAMER — A Montréal, le 29, à 71 ans, dame veuve Emery Lamer, née Justine Bisson, autrefois de St-Vincent-de-Paul, LaSalle.

LAPORTE — A l'hôpital de la Providence, Montréal-Est, le 29, à 40 ans, Roméo Laporte, époux de Corinne Blanchet.

LEFEBVRE — A Montréal, le 29, à 22 ans, Laurette Lefebvre, fille d'Arthur Lefebvre et de feu Alda Provost.

MEUNIER — A Lachine, le 27, à 31 ans, Mlle Marie-Antoinette, institutrice, fille de M. Pierre Meunier et de feu Eulalie Gauthier.

MILLARE — A l'hôpital de St-Henri, le 27, à 70 ans, Joseph Millare, cigarière.

MORIN — A Montréal, le 27, à 62 ans, Jean-Baptiste Morin, époux de Rose-Anna Gauthier.

Un discours de M. Guertin

Le député provincial de Hull, hôte des jeunes conservateurs de Montréal, fait le procès de la politique de colonisation du gouvernement Taschereau — "Le remède au mourant" — Pour les chômeurs — Autres orateurs

M. Aimé Guertin, député de Hull, a fait hier soir le procès de la politique de colonisation du gouvernement Taschereau devant les Jeunes Conservateurs de Montréal dont il était l'hôte. La salle du Club Camillien Houde était remplie d'auditeurs qui sont restés jusqu'à minuit en dépit de la chaleur pour entendre et applaudir leurs orateurs favoris.

Après avoir remercié les jeunes conservateurs de leur chaleureux accueil, M. Guertin déclare qu'il a toujours aimé la bataille. Et la bataille est facile contre le gouvernement Taschereau. Le régime libéral est tellement pourri qu'il n'y a qu'à fermer les yeux et à frapper à droite et à gauche; on est toujours sûr d'atteindre un endroit sensible.

M. Taschereau, continue-t-il, a gagné les élections de 1927 en faisant la promesse que le gouvernement prendrait à sa charge l'entretien des routes de la province pour dégrèver les municipalités. Il y avait longtemps que M. Sauvé réclamait cette mesure en représentant ce qu'était le gouvernement provincial qui percevait la taxe sur la gazoline, etc. Le truc a réussi, et M. Taschereau se propose de gagner les élections cette année en usant d'un truc semblable: il promet d'envoyer le chômage.

Si l'on en croit M. King, M. Taschereau envoyait pourtant l'an passé un télégramme auquel il affirmait qu'il n'y avait pas de chômage dans la province. Et lorsque M. Bennett voit les 820,000 pour remédier au chômage, M. Taschereau "tirait de l'arrière". Il ne voulait pas permettre aux municipalités de commencer les travaux dès le début de l'automne parce qu'il n'avait pas l'autorisation des chambres, mais lorsque le parlement fut réuni en décembre, il fut constaté que de nombreuses municipalités avaient pu commencer ces travaux grâce à des ordres en conseil. L'argent voté par le gouvernement fédéral pour remédier au chômage fut versé à des municipalités où il n'y avait de chômeurs que les rentiers afin de les bien disposer en faveur du gouvernement pour les prochaines élections. C'est ainsi que sur 1400 municipalités, 1005 ont reçu des ordres à même le fonds du chômage tandis qu'en Ontario le partage se faisait entre 206 municipalités seulement, celles qui comptaient réellement des chômeurs.

M. Taschereau promet donc d'établir les chômeurs sur les terres: il y en a 40,000 à Montréal, 2,500 à Hull. L'idée est excellente, mais elle vient trop tard: c'est un bon remède qu'on administre à un mourant. On parle de tenir une courte session cet automne: on nous demandera probablement de voter \$50,000,000 ou \$10,000,000 pour favoriser le retour à la terre, quitte à en user pour fins politiques. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait l'acquisition des terres abandonnées dans les vieilles paroisses afin d'y installer les chômeurs? M. Taschereau aurait dû commencer par empêcher les gens de quitter la terre et par employer judicieusement l'argent qu'on votait pour la colonisation.

M. Guertin entend alors de raconter aux auditeurs les incidents de cette fameuse séance de nuit où il fit un discours qui dura jusqu'au matin. Le gouvernement, dit-il, cherche toujours à faire voter ses crédits en bloc: c'est ainsi qu'il présentait l'item Aide à la colonisation, \$1,200,000. Nous avons lutté pendant des siècles pour obtenir que les représentants du peuple aient le droit de disposer de l'argent du peuple: c'est un principe reconnu par tous les Parlements de l'Empire britannique et jamais on n'aurait osé procéder de cette façon à Ottawa. Les octrois du ministère de la colonisation sont distribués sans contrôle à des organisateurs politiques. C'est pourquoi il n'a pas voulu permettre au premier ministre de passer les crédits de colonisation à minuit sans fournir de détails.

Ces crédits de colonisation ont permis au gouvernement d'accorder de plantureux contrats aux amis politiques, pour les chemins de colonisation par exemple. On a entendu parler de Soucy et de Carrette et des fameux chemins de colonisation qu'ils ont construits dans Lotbinière, on a entendu parler de Basile Olivier, un autre entrepreneur en chemins de colonisation, on a peut-être entendu dire qu'un ingénieur qui accordait des contrats sans soumission aurait été l'associé de Soucy et de Carrette. Et les colons n'ont à peu près rien reçu de ces octrois.

Des députés ont spéculé sur les lots de colonisation et il en est un qui en possède 102 pour sa part, mais malheureusement ils sont hypothéqués. C'est pour cela que M. Guertin a déclaré au premier ministre qu'il ne passerait pas ces crédits à minuit, l'heure du crime, mais qu'il faudrait attendre au grand jour.

Qui, M. Taschereau va régler le chômage en plaçant des gens sur des terres, il aurait dû commencer par ne pas déraciner de vieux terriens par sa politique d'industrialisation à courte vue. L'idée d'installer les chômeurs sur la terre est merveilleuse, mais est-ce qu'on peut avoir confiance en M. Taschereau pour la réaliser?

M. Guertin parle alors avec une indignation non feinte de la politique d'industrialisation de M. Taschereau, qui a dépouillé les fils du sol au bénéfice de l'étranger. Que l'on vienne voir dans son comté, dans la vallée de la Gatineau, les débris de la politique d'industrialisation "à courte vue". Des petites poissades de colonisation sont vendues parce qu'elles ne recevaient pas d'assistance de la part du gouvernement, et le nombre des chômeurs a augmenté à Hull.

Les compagnies ont fait ce qu'elles ont voulu dans la région. C'est ainsi qu'un nommé Cross, qui n'a pas voulu vendre un pouvoir d'eau qu'il possédait, à l'Internationale, a vu le niveau de la rivière élevée à 140 pieds, et son pouvoir d'eau noyé avec l'approbation du gouvernement de Québec. A Fielding, à 45 milles de Hull, l'école est abandonnée parce que les colons ne peuvent subvenir à son entretien. Au Lac Brochet, où il y avait 22 familles il y a quelques années, il n'en reste plus que 2; les autres sont à Hull et les jeunes qui n'avaient pas d'écoles chez eux sont devenus illettrés. A la Pointe-Gatineau, 33 enfants étaient condamnés à ne pas recevoir l'instruction la plus élémentaire parce que le gouvernement ne voulait pas accorder un octroi minime.

Et c'est ce gouvernement-là qui demande au peuple de la province de lui faire confiance! qu'on lui confie l'avenir! qui s'engage à réaliser le retour à la terre! Cette mission-là, que les électeurs la confient à n'importe qui, mais pas aux ministres actuels!

M. FAUTEUX — M. André Fauteux s'est attaqué à la politique d'industrialisation de M. Taschereau, qui a permis aux pulperies de la province de produire plus de papier à journal qu'il n'y en avait dans toute l'Amérique du Nord. M. Gustave Motte a parlé entre autres choses, de la nouvelle loi des accidents du travail. Il s'est attaché à prouver que deux des dispositifs de la loi sont bien de nature à nuire à l'ouvrier de chez nous. Comme la loi permet à la Commission de s'accorder qu'une faible indemnité aux ouvriers dont la famille est à l'étranger, comme elle accorde une indemnité supplémentaire pour chaque enfant, on peut s'attendre à ce que les patrons embauchent de préférence les ouvriers étrangers et les ouvriers qui n'ont pas d'enfants.

LETRES AU DEVOIR — Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos de terrains de jeux — QUI AIDERA LES ENFANTS DES PAROISSES DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES ET ST-HERMÉNEGILDE (GUYBOURG)?

Nos deux paroisses de Notre-Dame des Victoires et St-Herménégilde sont complètement isolées de chaque côté de tout développement, et nous sommes à des milles de distance des parcs et terrains de jeux de notre cité.

Notre population se totalise à environ 8,000 âmes avec au delà de 3,000 enfants de tout âge qui n'ont actuellement que les rues comme terrain de jeux et où le problème vient de plus en plus au centre de la ville.

L'Association des propriétaires de Notre-Dame des Victoires (qui comprend aussi les propriétaires de la paroisse de St-Herménégilde), représentant au moins 90% des propriétaires de bien-fonds, a demandé à la ville de faire l'acquisition d'un terrain de jeux et d'un parc convenablement situés pour répondre aux besoins présents et futurs de notre population.

Plusieurs délégations de nos citoyens se sont rendues auprès du comité exécutif, et on leur a répondu qu'on n'avait pas d'argent. Nous avons déjà en de pareilles réponses depuis trois ans. Notre vénéral curé a personnellement eu une entrevue avec MM. Bray et Sauvage, du comité exécutif, qui ont fait la sourde oreille à son plaidoyer. Notre échevin, M. A. Dupré, ainsi que M. Joseph Renaud, député, et d'autres amis influents, ont eu plusieurs entrevues avec M. le maire et les membres du comité exécutif dans notre intérêt, sans plus de succès.

Cette indifférence du maire et du président du comité exécutif nous fait comprendre le besoin de nous séparer de la cité de Montréal pour nous former en ville incorporée.

Pour cette raison, l'exécutif de notre association a décidé de faire appel à l'opinion publique et de présenter notre cause aux citoyens de Montréal.

Pendant, il y a encore quelque chose qui peut être fait pour nous. Nous sommes actuellement en position de faire l'acquisition d'un terrain nécessaire pour tous les besoins présents et futurs à un prix très minime pourvu qu'il soit employé comme terrain de jeux et parc seulement.

Serait-il possible de trouver dans la ville de Montréal un homme d'esprit public assez charitable qui consentirait d'acheter ce terrain pour les pauvres enfants et résidents de nos paroisses?

Prêtez de communiquer avec le soussigné, P.-E. GRENIER, Président de l'Association des propriétaires de la paroisse de Notre-Dame des Victoires, 561 rue Lacordaire.

La session d'Ottawa

(Suite de la 1ère page) — M. Duff, d'une voix tonitruante: "Particulièrement quand elles partent de ce côté-ci de la Chambre". Le premier ministre, soûlé, demanda que ces dernières paroles soient retirées. Elles sont une atteinte à la dignité parlementaire.

M. Duff répond à M. Bennett qu'il lui a été arrivé à lui aussi de lancer des brimades au président et il ajoute qu'il n'a, pour sa part, rien à retirer.

M. Bennett parle avec menace de l'intervention de la Chambre contre M. Duff. L'affaire aura peut-être des suites. Le discours du Dr Manion s'achève dans un flot de statistiques.

Quelques autres discours — M. Charles Stewart, ancien ministre de l'Intérieur, M. Lawson, un conservateur de Toronto, M. Mac Millan, libéral de Huron-Nord, M. Ryckman, ministre du Revenu national, M. Ralston, ancien ministre de la Défense nationale, M. Speakman, du groupe des Fermiers-Unis, ont aussi parlé.

D'après le ton du discours de M. Speakman, il semble bien que si la plupart des députés d'extrême gauche ont voté contre l'amendement Isley, ils ne sont pas si bien disposés à voter pour le bill de M. Bennett.

M. MacMillan, qui est un violent, a qualifié la politique tarifaire du gouvernement de diabolique, parce qu'elle ne tend qu'à rendre les riches plus riches et les pauvres plus pauvres.

Les autres discours n'ont rien offert de bien remarquable, même pas celui du ministre du Revenu national.

A quand la prorogation? — On entend parler pour le milieu de juillet. L'Ottawa Journal, organe conservateur, qui est supposé être renseigné de première main, fixe même la date au 17.

Pour hâter l'expédition des travaux parlementaires, le gouvernement aurait décidé de faire siéger la Chambre le premier juillet.

D'ici peu de temps, le premier ministre proposera le régime des séances du matin en plus de celles de l'après-midi et de la soirée.

Un incident qui cause un vote — En votant sur le coup de onze heures, ce soir, la Chambre s'est trouvée à terminer la journée comme elle l'avait commencée. Au début de l'après-midi en effet les députés ont été appelés à se prononcer sur l'appel d'un député libéral contre une décision du président. Il va sans dire que la majorité conservatrice, 72 voix contre 31, a maintenu la décision en question.

Tout ce travail est survenu comme la conséquence de deux petits incidents sans bien grande importance et se rapportant à une même affaire.

Il y a de cela quelques jours, M. Charles Stewart et M. James Malcolm, anciens ministres, celui-ci du Commerce, celui-là de l'Intérieur, avaient soulevé des questions de privilèges pour donner le démenti à un député conservateur, M. C. W. Bell (Hamilton), qui leur avait attribué certaines paroles. M. Bell n'était pas alors présent en Chambre. Cet après-midi, soulevé à son tour une question de privilège, il a réitéré ses affirmations. Il a principalement affirmé que M. Stewart, au cours d'une conversation tenue au Château Laurier, lui a dit qu'il qu'il parviendrait bien à détruire l'industrie canadienne de la vitre.

En fallait-il davantage pour faire sursauter M. Stewart, le faire bondir d'indignation plutôt? L'ancien ministre de l'Intérieur affirme avec force n'avoir jamais rien dit de tel. M. Bell est probablement rétorqué si le président n'eût déclaré que l'incident se trouvait clos par la déclaration de M. Stewart.

Le whip libéral, M. Sanderson, ne l'entend toutefois pas de cette oreille. Nouvelle question de privilège: M. Bell n'a-t-il pas eu l'audace d'affirmer, récemment, à Hamilton, que le chef du parti libéral de la province d'Ontario, M. Hepburn, actuellement député d'Elgin à la Chambre des Communes, que M. Sanderson lui-même, que d'autres députés libéraux avaient ri au cours d'un débat (février 1926) au cours duquel l'intérêt du peuple était en jeu?

Un député peut-il laisser dire sans protester qu'il a ri alors qu'il s'agissait d'une chose aussi grave que l'intérêt du peuple? M. Sanderson ne qu'il ait ri en pareille circonstance. Quant à M. Hepburn, comment aurait-il pu rire au cours d'un débat aux Communes, en février 1926, alors qu'il n'est devenu

Botanistes finlandais à Montréal

L'Institut Botanique de l'Université de Montréal a reçu, hier, 29 juin, la visite de deux botanistes finlandais très distingués: le professeur Wiljo Kujala, privat-docent de Botanique à l'Université de Helsinki, et M. Arno Cajander, en charge du musée botanique de l'Académie finlandaise de Sciences. Ce dernier est le fils de A. K. Cajander, qui a introduit dans la science forestière une idée et une pratique nouvelle concernant la classification qualitative des forêts.

Les deux botanistes finnois viennent de terminer un long voyage dans la Gaspésie, la Matapédia et la Côte-Nord, en compagnie de M. Henri Roy, du Service forestier. Ils y ont fait des collections intéressantes et ils sont venus les soumettre pour identification définitive au F. Marie-Victorin, qui, on le sait, a fait une étude spéciale de la flore subarctique de l'Amérique orientale.

L'Institut Botanique de l'Université de Montréal était déjà en relation avec l'école de botanique de l'Université d'Helsinki. Le F. Marie-Victorin a profité de cette visite pour resserrer les liens qui, en raison de l'importance que prend dans le monde dendrologique la méthode Cajander, ne peuvent qu'être mutuellement profitables.

Une question de M. MacKenzie King — Un journal du matin avait annoncé que M. Chaplin, député conservateur de Lincoln, ayant pris connaissance du nouveau traité canado-australien et n'en étant pas satisfait, allait voter contre son parti sur cette question.

Le chef libéral a interpellé le gouvernement pour savoir comment un député ministériel avait pu prendre connaissance du nouveau traité quand cette faveur n'a pas encore été accordée aux autres membres de la Chambre?

M. Chaplin s'est chargé de répondre lui-même: le rapport du journal en question n'est pas exact. S'il en eût été autrement, quel incident diplomatique M. Chaplin eût suscité!

Encore le chômage — Au moment où la Chambre allait passer à l'ordre du jour, M. Peter Heenan a proposé l'ajournement afin de pouvoir reparler du chômage. L'ancien ministre du Travail voulait, une fois de plus, reprocher au premier ministre de tant tarder à faire connaître la politique qu'il entend suivre pour remédier à la crise sans cesse croissante du chômage.

Il fait frais à bord du "NEW NORTHLAND"

qui vous portera, en un voyage de luxe, vers les paysages apaisés, mystérieux et enchanteurs de la Côte Ouest de Terre-Neuve DU 8 AU 17 JUILLET

9 jours heureux sur des eaux entourées de terres, avec tout le charme d'une croisière transatlantique, le long de la COTE DE GASPE, puis dans le magnifique

GOLFE SAINT-LAURENT

20 escales dans l'itinéraire Sauteries! Divertissements au bord! Musique! Du repos pour ceux qui sont las! De la joie pour les gais lurons! Un congé qui sort de l'ORDINAIRE!

Pour renseignements complets, s'adresser à votre agent local ou à la CLARKE STEAMSHIP COMPANY, LTD. 19, Immeuble Dominion Square, MArquette 9479

Le DEVOIR, Service des Voyages

430, Notre-Dame Est - Tél. HArbour 1241 - Montréal

Taxes d'eau et d'affaires

Avis est par les présentes donné que mardi le 1er septembre prochain est le dernier jour où l'escompte, de TROIS POUR CENT

peut être accordé sur les taxes d'eau, d'affaires et autres taxes personnelles. Le livraison des comptes pour lesdites taxes est déjà commencée et sera terminée d'ici quelques jours.

Les paiements pourront se faire par chèques ou en espèces, au Bureau du Trésorier à l'Hôtel de Ville, mais pour la commodité des contribuables qui demeurent à quelque distance de l'Hôtel de Ville, des arrangements ont été pris avec la Banque Canadienne Nationale, la Banque de Montréal et la Banque Provinciale du Canada pour que le paiement des taxes ci-dessus mentionnées soit accepté aux succursales suivantes:

- BANQUE DE MONTRÉAL: 1050, Côte Beaver Hall, 2580, rue Centre, 2100, rue Chabry, 3405, Côte des Neiges, 102, rue Craig Ouest, 4302, rue Davidson, 5010, Boulevard Décarie, 478, rue Jean-Talon, 2831, rue Masson, 407, rue McGill, 1101, rue Mont-Royal Est, 1384, rue Mont-Royal Est, 6200, Boulevard Monk, 3501, rue Monkland, 1258, rue Notre-Dame Ouest, 1850, rue Notre-Dame Ouest, 4749, rue Notre-Dame Ouest, 2701, rue Ontario Est, 4250, Ontario Est, 2001, rue Peel, 3729, Ave du Parc, 1989, Boulevard Rosemont, 2, rue Sherbrooke Ouest, 1208, rue Sherbrooke Ouest, 1601, rue Sherbrooke Ouest, 5003, rue Sherbrooke Ouest, 5801, rue Sherbrooke Ouest, 182, rue Ste-Catherine Ouest, 370, rue Ste-Catherine Ouest, 670, rue Ste-Catherine Ouest, 1150, rue Ste-Catherine Ouest, 950, rue Ste-Catherine Ouest, 2281, rue Ste-Catherine Est, 3472, rue Ste-Catherine Est, 4506, rue Ste-Catherine Est, 4897, rue St-Denis, 2626, rue St-Denis, 7880, rue St-Denis, 2001, Boulevard St-Laurent, 4231, Boulevard St-Laurent, 4521, Boulevard St-Laurent, 250, rue St-Paul Est, 1900, rue Wellington, 902, rue Windsor.

- BANQUE CANADIENNE NATIONALE: 2100, Avenue Mont-Royal Est, 778, rue Notre-Dame Est, 1301, rue Notre-Dame Ouest, 1391, rue Notre-Dame Ouest, 4690, rue Notre-Dame Ouest, 1029, rue Ontario Est, 1151, rue Ontario Est, 2290, rue Ontario Est, 3671, rue Ontario Est, 4070, rue Ontario Est, 5601, Avenue Papineau, 2100, rue Rachel Est, 6476, Ave Première, 121, rue Rachel Est, 2100, rue Rachel Est, 334, rue Ste-Catherine Est, 1211, rue Ste-Catherine Est, 2283, rue Ste-Catherine Est, 3366, rue Ste-Catherine Est, 4246, rue Ste-Catherine Est, 4231, Boulevard Gouin Est, 7880, rue St-Hubert, 2612, rue St-Jacques Ouest, 5101, Boulevard St-Laurent, 6811, Boulevard St-Laurent, 272, rue St-Paul Est, 8721, rue Souleyou.

- BANQUE PROVINCIALE DU CANADA: 1080, rue LaSalle, 6420, rue St-Hubert, 937, rue Bélanger, 151, rue Bernard Ouest, 3773, Boulevard Monk, 3538, Avenue DeLortmer, 1330, rue Mont-Royal Est, 1614, rue Notre-Dame Ouest, 2441, rue Notre-Dame Ouest, 1246, rue Notre-Dame Ouest, 3401, rue Ontario Est, 1772, rue Rachel Est, 175, rue Roy Est, 2550, rue Rouen Est, 2321, rue Ste-Catherine Est, 1894, rue Ste-Catherine Est, 4137, rue Ste-Catherine Est, 4494, rue St-Denis, 4600, rue St-Denis, 1909, rue St-Jérôme, 2272, Boulevard Gouin Ouest, 2100, rue Rachel Est, 7566, rue St-Hubert.

Ces taxes ne seront pas reçues au bureau-chef desdites banques, rue Saint-Jacques. Les paiements d'acompte et d'arrangés ne seront pas acceptés aux succursales des Banques, et devront être faits à l'Hôtel de Ville même. Les chèques envoyés par la poste devront, comme par le passé, être adressés au Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville.

L. P. PHILIP, TRESORIER DE LA CITE, Bureau du Trésorier de la Cité, HOTEL DE VILLE, Montréal, le 30 Juin 1931.

La Société Coopérative de Frais Funéraires. 17, rue de la Montagne, 7911. Urgel Bourgeois, Limitée. Incorporee par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00. ASSURANCE FUNERAIRES ET DIRECTEURS DE FUNERAIRES. Tarif en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec. Déjà de \$28,000.00 au Gouvernement. Saisons mortuaires à la disposition du public. SERVICE JOUR ET NUIT.

Docteurs, Consultez!!! ETABLISSEMENTS GAFFE, GALLOT & PILON. 34, Blvd de Vaugrand - Paris XVème. Rayons X Diathermies Electrothérapie. GALLOIS & CIE, 84, Chemin Villon, Lyon (Rhône). Ultra-violet, infra-rouges. Lampes asiatique pour salles d'opérations et dentistes. Electrodes de quartz. Prix et conditions les plus avantageux. Devis et catalogues sur demande. Service d'un Ingénieur électricien. Agence générale pour le Canada: Paul CARDINAUX, D.T. "PRESTITION FRANÇAISE", 2435, St-Denis, MONTREAL, HA. 2337.

ANTIKOR-LAURENCE. ENLEVE PROMPTEMENT LES CÔTES VERDRES ET DURILLONS. SOUS EFFICACE, SANS DOULEUR. EN VENTE PARTOUT 25¢ PAR BOITE. PHARMACIE LAURENCE MONTREAL. Protégez votre bouche et votre bourse en voyant INCASABLE. DR J. D. PAQUIN, CHIRURGIEN-DENTISTE. 10 ans d'expérience et de bons services au public. Le REEL SANS DOULEUR 1297, SAINT-DENIS, Coin Ste-Catherine. LAN. 8361.

DEMAIN: MERCREDI, 1er JUILLET
Précieux-Sang de N.-S. J.-C.
Lever du soleil 4.15
Coucher du soleil 7.52
Lever de la lune 9.51
Coucher de la lune 5.17.

BEAU, CHAUD; AVERSES LOCALES
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 92
Même date l'an dernier, 90
Minimum aujourd'hui, 54
Même date l'an dernier, 60.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

Le contrôle de la radiophonie appartient au gouvernement fédéral

L'élection de Zamora

Le président provisoire de l'Espagne est élu dans deux circonscriptions — Les républicains obtiennent la majorité dans au moins 44 des 50 provinces du pays — En Catalogne — Franco est choisi dans Barcelone
Madrid, 30 (S.P.A.). — Il y a quelques heures, les rapports sur les élections parlementaires de dimanche indiquaient que le gouvernement obtient la majorité dans au moins 44 des 50 provinces du pays. Les monarchistes n'avaient alors que 5 députés sur 350 dont l'élection était connue, et les communistes n'en avaient aucun.

La question du moratoire

Double divergence entre le gouvernement français et les représentants du président des Etats-Unis au sujet des réparations inconditionnelles — La France est arrivée à la limite des concessions possibles — Le couteau sur la gorge
Washington, 30 (S.P.A.). — Une double divergence empêchait encore, au début de l'après-midi, une entente entre le gouvernement français et les représentants du président des Etats-Unis au sujet du projet de moratoire des dettes de guerre formulé par M. Hoover. Cette double divergence porte sur les réparations inconditionnelles — qui sont les réparations exigées de l'Allemagne pour la dévastation des régions françaises que ses armées ont occupées. En premier lieu, le gouvernement français exige que les paiements des réparations inconditionnelles soient à la disposition de la France à l'expiration du moratoire. Les représentants de M. Hoover soutiennent que ces paiements devraient être consolidés pour un certain nombre d'années. En second lieu, le gouvernement français veut que l'Allemagne verse à la Banque des règlements internationaux la somme annulée des réparations inconditionnelles et que ces fonds soient accessibles, sous forme de prêts, à des pays autres que l'Allemagne. Les représentants de M. Hoover entendent que les fonds que l'Allemagne versera à la Banque des règlements internationaux au cours des douze prochains mois, sous le chef des réparations inconditionnelles, retourneront à l'Allemagne, si le Reich le désire.

Telle est la décision que la majorité de la Cour Suprême vient de rendre

— Les juges Rinfret et Lamont prétendent, de leur côté, que les provinces ont droit à un certain contrôle, particulièrement sur la réception des ondes
Ottawa, 30 (S.P.C.). — La Cour Suprême du Canada a rendu jugement ce matin dans la cause de référence du procureur général du Canada, sur le contrôle de la radio au Canada. Elle a décidé que le contrôle de la radiophonie appartient au gouvernement fédéral et non au gouvernement provincial comme le prétendait le procureur général de la province de Québec, M. L. A. Taschereau. La décision n'est pas unanime. Le juge Anglin, président de la Cour suprême, et les juges Smith et Newcombe ont maintenu les prétentions du gouvernement fédéral pour le contrôle complet sur la radio. Ils ont allégué la raison de "commodité équivalant à une nécessité". De leur côté, les juges Rinfret et Lamont sont dissidents de la décision majoritaire, car ils prétendent que la juridiction fédérale ne doit pas être illimitée et que les provinces ont droit à un certain contrôle, particulièrement sur la réception des ondes. HISTORIQUE Le jugement de la majorité de la Cour suprême soutient les prétentions du gouvernement fédéral. Il est à peu près certain que la cause sera portée devant le Conseil privé par la province de Québec. La décision de la Cour suprême a une grande importance pour le projet de nationalisation de la radio au Canada, tel que présenté au gouvernement en 1930. Quelques jours plus tard, il soumettait une référence sur cette question, avec le texte du bill projeté, devant la Cour d'appel de la province de Québec. En même temps, M. Taschereau notifiait officiellement M. Durand, ministre de la marine, de l'instruction de la cause en Cour d'appel. MM. Durand et Taschereau échangèrent une correspondance quelque peu piquante sur la question, et finalement, le gouvernement fédéral lui-même portait la référence immédiatement devant la Cour suprême. Lors de l'instruction de la cause en Cour suprême, les provinces d'Ontario et du Nouveau-Brunswick se sont rangées du côté de la province de Québec. Celle-ci prétendait que l'air qui baigne les terres de la province de Québec est sous la juridiction de la province, et, qu'en plus, un poste émetteur est nécessairement un "local work" et un immeuble du point de vue légal et comme tel soumis à la juridiction civile de la province. Le jugement de la majorité de la Cour suprême soutient les prétentions du gouvernement fédéral. Il est à peu près certain que la cause sera portée devant le Conseil privé par la province de Québec. La décision de la Cour suprême a une grande importance pour le projet de nationalisation de la radio au Canada, tel que présenté au gouvernement en 1930.

M. Houde à Paspébiac

Le chef de l'opposition provinciale après avoir parlé à Amqui dimanche soir a tenu une assemblée hier dans le comté de Bonaventure
Paspébiac, 30 — Le chef de l'opposition provinciale, M. Camille Houde, a continué sa tournée des comtés du bas du fleuve en parlant dimanche soir à Amqui et hier à Paspébiac. L'assemblée d'Amqui mit assez rudement à l'épreuve la patience de M. Houde: une foule considérable s'était réunie pour l'entendre, mais tout un petit groupe s'était donné le mot pour l'interrompre tout le long de son discours. M. Houde déclara que ces interruptions ne réussiraient pas à lui laisser une mauvaise impression des gens d'Amqui: les quelques interrupteurs qui se sont mêlés à la foule ne sont probablement pas de l'endroit. Comme les interruptions continuaient, il conseilla aux partisans de M. Taschereau de mettre en pratique le conseil de leur chef et de s'élever au-dessus de la politique de parti: ce sont des gens qui ne s'élèvent contre l'esprit de parti, dit-il, que lorsqu'ils sont pris à la gorge. Comme il traitait M. Taschereau de traître à sa race pour avoir aliéné notre patrimoine national, un auditeur lui cria qu'il était "un homme fini". "Quand j'aurai fini, de rétorquer M. Houde, M. Taschereau sera parti. Et ces gens viendront me voir, non pour briser mes assemblées, mais pour me demander des positions. Ce n'est pas toujours facile de suivre le fil de ses idées et de répondre à droite et à gauche. J'avertis personnellement les libéraux que là où je ne parlerai pas M. Taschereau ne parlera pas non plus. Nous n'allons pas permettre que les 95% des gens qui désirent nous entendre en soient empêchés par les autres". Les autres orateurs furent MM. Laurent Barré, Eugène Chartier, Thomas Maher et Henri Larue, député fédéral du comté de Matane, dont fait partie le comté provincial de Matapédia. Le chef de l'opposition est ensuite monté en automobile pour se rendre de nuit à Matapédia, puis à New-Carlton, où ses enfants passent l'été. Il rencontrera à plusieurs chefs libéraux de la région: il devait en rencontrer d'autres plus tard à Bonaventure. La température idéale qu'il faisait hier, la beauté du paysage le long de la baie des Chaleurs, les maisons que l'on avait pavoisées en l'honneur du chef de l'opposition, tout cela était bien de nature à communiquer de l'enthousiasme au chef conservateur et à ceux qui l'accompagnaient. L'assemblée d'hier s'est tenue à Paspébiac, devant une foule considérable pour un jour de semaine. De l'estrade décorée de feuillage, on apercevait les terres et les barques de pêcheurs au large, toute la vie de la région résumée dans un paysage. M. Houde était entouré de MM. Laurent Barré, Oscar Bourgeaud, E. A. D. Morgan, qui faillit emporter le comté de Bonaventure au fédéral; tous adressèrent la parole. M. le Dr Paquet, ex-député fédéral de l'Islet et prochain candidat provincial dans Bonaventure, demanda au chef de l'opposition de créer un ministère des pêcheries, M. Thomas Maher se plaignit de ce que le gouvernement n'ait rien fait pour permettre au pêcheurs de vendre leurs produits dans la province; il est impossible d'acheter du homard de Gaspé dans la ville de Québec; il serait beaucoup plus utile de consacrer à l'érection d'entrepôts frigorifiques l'argent payé aux aviateurs pour faire la guerre aux mousquitos. M. Houde a énoncé de nouveau son programme de politique agricole: il s'engage à accorder une prime sur la fabrication du beurre et du fromage, il s'engage à abaisser le taux du crédit agricole. On sera peut-être surpris d'entendre le maire de Montréal proclamer que l'agriculture est la première industrie de la province et que c'est l'agriculture qui doit assurer la survie et l'expansion de notre race. M. Houde s'est aussi attaqué à la politique de développement des ressources naturelles du gouvernement Taschereau en faisant allusion au désastre de la Canada Power and Paper, à l'administration de la justice, à celle du ministère de la colonisation. Pour répondre à M. Taschereau qui l'accusait d'avoir pourri la ville de Montréal en six mois, il répliqua en parlant des conditions favorables obtenues par la cité de Montréal lors de son dernier emprunt.

En route vers Edmonton

Les aviateurs Post et Gatty, après avoir atteint Solomon, en Alaska, se rendent à Fairbanks puis s'envolent vers la capitale de l'Alberta, dernière escale avant New-York
(D'après les dépêches de l'Associated Press) Les aviateurs Post et Gatty volent présentement à destination de la ville albertaine d'Edmonton, qui sera peut-être leur dernière escale avant New-York, leur point de départ et de retour. Ayant atteint Solomon, près de Nome, Alaska, à 2h. 45 de l'après-midi à l'heure de l'Ouest de l'Alaska (8 h. 45, lundi soir, à l'heure normale de l'Est), moins de trois heures après un atterrissage qui terminait une étape de 2,500 milles, Post et Gatty partaient pour Fairbanks, Alaska, à quelque 500 milles de l'établissement de Solomon, et ils y atterrirent à 8h. 25 le soir, à l'heure de l'Ouest de l'Alaska (2h. 25 ce matin, à l'heure normale de l'Est). Sans importance apparentement pour le départ de Solomon, pendant la nuit, Gatty a recu un coup de pale d'hélice qui l'a renversé sur le sol. Se remettant aussitôt sur pieds, il a dit n'avoir été que légèrement blessé. Ensuite, au cours d'une tentative de décollage, l'avion a plongé, faussant une des pales de l'hélice. Post a redressé la pale à coups de marteau et le "Winnie Mae" est parti. Malgré deux retards considérables en Sibérie, les deux aviateurs ont encore une bonne marge de temps avant l'expiration de la période de dix jours qu'ils se sont fixée pour accomplir leur voyage de quelque 15,000 milles autour du globe. En effet, à leur arrivée à Fairbanks ils se trouvaient avoir franchi 12,000 milles en 6 jours, 22 heures et 29. Il leur restait donc un peu plus de trois jours pour voler les quelque 3,000 milles qui les séparent de Fairbanks à Edmonton, étape qu'ils sont en train d'effectuer, il y a 1,450 milles. Ils comptent les franchir en 10 heures. Ils n'avaient pas encore décidé s'ils se rendraient d'Edmonton à New-York d'une traite, et s'ils avaient à faire escale, si ce serait à Détroit qu'ils atterrieraient. Le décollage à Fairbanks a été difficile. Aloudi par l'essence, le "Winnie Mae" n'a quitté le sol qu'après une seconde tentative et encore a-t-il décollé que tout juste assez tôt pour ne pas s'écraser sur un tas de pailles. On sait que les deux aviateurs cherchent à dépasser le record du dirigeable allemand Graf Zeppelin, qui a effectué en 21 jours, 7 heures et 34 minutes un voyage d'environ 15,000 milles autour du globe.

AVANT-PROJET DE CONSTITUTION

Madrid, 30 (S.P.A.). — La commission gouvernementale pour la préparation d'un avant-projet de constitution républicaine a publié son travail il y a quelques heures. Cet avant-projet, qui sera soumis au cabinet, lequel, s'il l'approuve, le soumettra à l'Assemblée constituante, veut l'établissement du suffrage universel, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la déclaration de la liberté des cultes et la suppression de tous les titres de noblesse. Il est certain que cet avant-projet ne subira que des modifications de détail. L'avant-projet veut l'institution de 240 sièges sénatoriaux répartis également entre les groupes cultivés, industriels et ouvriers et l'élection de 470 députés par le suffrage universel, étendu aux femmes. Il confie l'élection du président à la majorité du Sénat et de la Chambre basse réunis et il fixe à six ans la durée des pouvoirs présidentiels. L'avant-projet veut la centralisation du gouvernement à Madrid, mais il laisse aux provinces une certaine liberté d'administration. Enfin, l'avant-projet proclame la liberté de parole et de presse et le droit de réunion.

LES PAIEMENTS A LA BELGIQUE

Bruxelles, 30. (S. P. A.) — Malgré la dénégation infligée en haut lieu à la nouvelle qu'il y a eu des négociations entre l'Allemagne et la Belgique pour le maintien des paiements du mark, le journal Le Peuple affirme aujourd'hui que l'Allemagne consentirait à continuer les paiements en question pendant le moratoire projeté. Ces paiements se chiffrent à \$5,000,000 et la Belgique s'est vigoureusement opposée à leur suspension.

A WASHINGTON

Washington, 30. (S. P. A.) — Le secrétaire d'Etat intermédiaire Castle, a émis deux communiqués sur les négociations du projet de moratoire Hoover, il y a plusieurs heures. Le premier communiqué annonçait que par suite de questions de détail, les représentants du gouvernement des Etats-Unis et ceux du gouvernement français n'avaient pas encore pu s'entendre. Le second communiqué soulignait le fait que la France se trouve le seul pays n'ayant pas accepté la proposition Hoover, en principe.

Les films immoraux

Le congrès féminin d'Ottawa décide de prendre les mesures nécessaires pour les faire disparaître des cinémas canadiens
Ottawa, 30 (S.P.C.). — Les Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, actuellement en congrès dans la capitale, sont déterminées à prendre les mesures nécessaires pour que les films immoraux disparaissent des cinémas canadiens. Plusieurs mesures ont été prises hier au cours d'un long débat sur le problème du cinéma. Après avoir entendu la présidente, Mme Aurélien Bélanger, déclarer qu'elle avait récemment vu des films où l'on représentait le divorce comme une chose tout à fait normale, les déléguées ont décidé de faire appel à tous les catholiques afin qu'ils n'encouragent que le cinéma convenable. On a passé en revue ce qui a été fait dans les autres pays et on a décidé de suivre l'exemple des Anciennes élèves des couvents catholiques des Etats-Unis qui ont établi un bureau de censure à Hollywood et à New-York. Un bureau de censure semblable serait établi au Canada qui ferait l'examen des films un mois avant qu'ils ne soient mis à la disposition des cinémas, ce qui permettrait de faire une bonne police sur les productions qui seraient jugées satisfaisantes. On espère obtenir la coopération des non-catholiques.

La restauration de la Halle Montcalm

Québec, 30 (D.N.C.). — La ville de Québec vient d'obtenir du comité consultatif du chômage la permission de continuer les travaux de restauration de la Halle Montcalm jusqu'au 1er septembre prochain. Le comité du chômage avait fixé au 1er juillet la date de l'exécution complète des travaux mais ci ont été retardés, et il était impossible de les terminer pour la date fixée. Tout sera prêt pour le 1er septembre.

Mort de Nérée Beauchemin

Le vieux poète est décédé hier soir à Yamachiche
Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.). — Le docteur Nérée Beauchemin, poète régional dont la renommée s'étend dans tout le Canada français et dont l'œuvre a été hautement appréciée en France, est décédé, hier soir, à sa vieille résidence de Yamachiche où il vécut près de 60 ans. A son chevet se trouvaient ses fils, Fernand et Germain Beauchemin, ses filles, Mlles Gabrielle et Thérèse Beauchemin, et sa femme. Le Dr Beauchemin, dont l'état de santé était précaire depuis deux ans, eut une crise dimanche et succomba hier soir. Les funérailles auront lieu jeudi à Yamachiche en 1850, à la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix, à Yamachiche. Nérée Beauchemin naquit à Yamachiche en 1850, étudia au Séminaire de Nicolet, puis fit sa médecine à l'Université Laval de Québec. Il s'établit à Yamachiche où il exerça la médecine jusqu'à ses derniers jours. C'est en 1897 qu'il fit son entrée dans le monde de la littérature canadienne avec la publication de sa première œuvre "Les Florissans matinales" dont l'apparition fut soulignée par de vifs éloges d'Albert Sorel. "La Cloche de Louisbourg" de ce premier recueil est demeurée célèbre et est citée dans les anthologies. Ce n'est que trente ans plus tard que le poète Beauchemin publia son second volume "Patrie intime" (1928). Ce dernier ouvrage valut à Beauchemin le grand prix d'apostolat laïque par la poésie qui lui fut remis à l'occasion d'une grande manifestation publique aux Trois-Rivières, le 11 novembre, 1928.

Le "Graf Zeppelin" se rend en Islande

Friedrichshafen, Allemagne, 30 (S.P.A.). — Le "Graf Zeppelin" fait un voyage d'essai jusqu'en Islande en préparation de son expédition scientifique dans l'Arctique, le mois prochain.

Voyage d'essai de Lebrich et Doré

Le Bourget, France, 30 (S. P. A.). — Les aviateurs Joseph Lebrich et Marcel Doré ont effectué un voyage d'essai de Tours à l'aéroport du Bourget, à bord du Trait-d'union, en préparation d'un voyage aérien autour du globe en quatre étapes: Paris-Tokio, Tokio-San-Francisco, San-Francisco-New-York et New-York-Paris.

M. S. Blacklock prend sa retraite

M. S. J. Hungerford, vice-président, directeur de l'exploitation et de la construction au Canadien National, annonce la retraite de M. S. Blacklock, ingénieur en chef adjoint au Canadien National. M. Blacklock prend sa retraite après plus de 50 années de service, mais il continuera tout de même à agir comme président du système de coopération des employés préposés à l'entretien de la voie. M. Blacklock a débuté dans les chemins de fer en 1880.

Mort du capitaine Bouchard

Québec, 30. (D. N. C.). — Le capitaine A. Bouchard, de la Petite Rivière St-François, est mort subitement, le 27 juin, au détroit de Belle-Isle, où il était arrivé à la veille. Ses restes seront ramenés à Petite Rivière, sa paroisse natale, à bord du vapeur Chamblay.

Le second tunnel sous le canal

Les contribuables de Verdun et de l'ancienne ville St-Paul, ont décidé de faire appel à Ottawa si l'administration municipale, suivant le rapport de la Commission technique, construit le second tunnel sous le canal Lachine, à la rue Briand, au lieu de la rue de l'Eglise. Ils ont recueilli environ 8,000 signatures.

Premières messes

Québec, 30. (D. N. C.). — Les RR. PP. Lagacé et Paré ont dit leur première messe ce matin, chez les Franciscaïns. D'imposantes cérémonies religieuses se sont déroulées à cette occasion. Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Stanislas, O.F.M.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241)

Urbanski passe aux "Braves"

Charley Chatham le remplacera à l'arrêt-court
La direction du club de baseball Montréal vient d'annoncer qu'elle a vendu son arrêt-court, Bill Urbanski, aux Braves de Boston. Urbanski s'était taillé toute une réputation depuis qu'il jouait à Montréal et il y a longtemps que les scouts des Braves de Boston le suivaient de près. Urbanski a conservé cette année une moyenne de .340 au bâton et il a joué de façon brillante sur le champ, exécutant 36 doubles-jeux. Le Boston a l'intention de l'utiliser au 3ème but, mais il est bien possible qu'il finisse par remplacer l'arrêt-court Rabbit Maravilla qui a déjà 20 ans de service. Le successeur d'Urbanski sera Charley Chatham, qui occupait la même position jusqu'à ces derniers temps avec le Jersey City. Au cours d'une partie double, jouée dimanche dernier, il a frappé deux coups de circuit, deux trois-but, un deux-but et un coup simple, un exploit qui n'a pas encore été égalé cette année. Urbanski jouera encore pour le Montréal aujourd'hui et demain. Le prix de transaction a été de \$42,500 en plus de Chatham.

Mort du capitaine Bouchard

Québec, 30. (D. N. C.). — Le capitaine A. Bouchard, de la Petite Rivière St-François, est mort subitement, le 27 juin, au détroit de Belle-Isle, où il était arrivé à la veille. Ses restes seront ramenés à Petite Rivière, sa paroisse natale, à bord du vapeur Chamblay.

Le second tunnel sous le canal

Les contribuables de Verdun et de l'ancienne ville St-Paul, ont décidé de faire appel à Ottawa si l'administration municipale, suivant le rapport de la Commission technique, construit le second tunnel sous le canal Lachine, à la rue Briand, au lieu de la rue de l'Eglise. Ils ont recueilli environ 8,000 signatures.

Premières messes

Québec, 30. (D. N. C.). — Les RR. PP. Lagacé et Paré ont dit leur première messe ce matin, chez les Franciscaïns. D'imposantes cérémonies religieuses se sont déroulées à cette occasion. Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Stanislas, O.F.M.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241)

Beau voyage au Lac Champlain

Le magnifique lac qui porte le nom du fondateur de Québec est une de nos richesses historiques les plus glorieuses que nous connaissons peu. Grâce à des arrangements conclus par le Service des Voyages du Devoir avec le Canadien National, nous pourrions, en voyage de fin de semaine, en faire la découverte... à un prix modique tout en nous payant deux jours de repos.

A Beauré

Québec, 30 (D.N.C.). — Plus de 2500 pèlerins venant de diverses parties de la province, ont été reçus à Sainte-Anne de Beauré depuis trois jours. Demain, on attend deux pèlerinages des Etats-Unis.

Beau voyage au Lac Champlain

Le magnifique lac qui porte le nom du fondateur de Québec est une de nos richesses historiques les plus glorieuses que nous connaissons peu. Grâce à des arrangements conclus par le Service des Voyages du Devoir avec le Canadien National, nous pourrions, en voyage de fin de semaine, en faire la découverte... à un prix modique tout en nous payant deux jours de repos.

Le programme est varié

Départ de Montréal, gare Bonaventure, à 9 h du matin le samedi (tous les samedis) pour Burlington, Vt. Excursion en limousine, après-midi et soir, au sommet du mont Mansfield—4,534 pieds d'altitude—coucher à Burlington. Le dimanche, messe à la cathédrale. Excursion en bateau toute la journée sur le lac Champlain jusqu'à son extrémité sud, à Montcalm Landing, site des forts Ticonderoga et Carillon. Retour à Burlington pour rentrer, le soir, via Rouées Point, à Montréal à 8.40.

Prix, tous frais compris

transport 1ère classe, excursions, hébergement, tous les repas. Chambre à deux, sans bain, chacun... \$17.75. Chambre à deux, avec bain, chacun... 18.50. Chambre seul, sans bain... 19.00. Chambre seul, avec bain... 19.75. Le Devoir se charge des démarches auprès de l'Immigration américaine. Billets en vente au Devoir, Service des Voyages, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Tél. HArbour 1241.

Candidat conservateur dans Compton

Cookshire, 30. — M. Abel Marion, de Ste-Edwidge, sera candidat conservateur dans Compton aux prochaines élections provinciales; il a été choisi par la convention qui s'est réunie hier après-midi à Cookshire. Il l'a emporté sur M. P. A. Sherman par 91 voix à 31. Une assemblée fut tenue à l'issue de la convention. Les orateurs étaient, outre le candidat, M. Samuel Gobeil, député fédéral du comté, et M. Armand Chéneau, député provincial de Sherbrooke et organisateur du parti.

Accusés de trois vols

Robert Gage et Arthur Armstrong, tous deux accusés de trois vols à main armée, ont comparu ce matin devant le juge Fortier, de Québec, qui remplace l'un de nos juges locaux en vacances. Ils ont plaidé non coupables et le juge a fixé leur enquête au 8 juillet.

La Page Féminine

Le blason des A. F. A. C. C.

Mlle Marie-Claire Daveluy, le compositeur et il est dessiné par une religieuse des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Le sceau et le blason des Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, composés par Mlle Marie-Claire Daveluy et dessinés et peints par R. S. Sainte-Louise de Savoie, les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie, ont été présentés en ces termes par Mlle Daveluy, à une assemblée des A.F.A.C.C.:

Au Congrès d'organisation des A.F.A.C.C., à Montréal, l'assemblée générale formula le vœu, à l'unanimité des voix, de doter la nouvelle société d'un blason et d'un sceau appropriés à ses fins patriotiques et nobles.

Madame la présidente générale, avec sa conscience et sa diligence habituelles, s'empressa, bientôt, de répondre à ce désir du Congrès. Des les premières assemblées du Conseil de direction, elle pria les membres de vouloir bien songer à une réalisation immédiate de ce vœu. Mais chacune des dames directrices se récusait. Il s'agissait là vraiment d'une tâche spéciale, artistique, où la science n'était pas tout à fait absente. L'art héraldique avait ses spécialistes attirés, ne le savait-on pas, et le terrain, en conséquence, ne pouvait qu'être jugé un peu inquiétant pour les directrices.

Madame la présidente revint à la charge. Cette fois, très courtoisement, mais très fermement aussi, elle avisa la présidente du Comité de littérature, dont elle connaissait le goût pour les études d'histoire, le bien vouloir se charger de ces délicates créations d'un blason et d'un sceau pour les A.F.A.C.C. Tout ce qui concernait l'idée générale de ce qui devait exprimer les futures armoiries, soit en ce qui concernerait le choix de l'artiste, réalisant avec son pinceau une belle clarté de vision, la pensée héraldique de l'auteur des armoiries.

Il est peu facile de s'opposer aux volontés de Mme Bélanger. La bonne grâce parfaite de la présidente générale n'égalait que trop la décision de son ferme et clair esprit. Par ailleurs, comment lui refuser un moins l'appui de sa bonne volonté, sinon une adresse suffisante et de profondes connaissances en matières héraldiques. La présidente du Comité permanent de littérature s'inclina donc et promit le s'employer de son mieux à la composition du blason et du sceau les A.F.A.C.C.

Bientôt, il lui parut que des armoiries allusives seraient préférables à toutes autres, parce que d'accord avec ce que la présidente générale lui avait brièvement suggéré: "Matemoiselle, que les armoiries choisies évoquent, si possible, la mission sociale, charitable et familiale des femmes, des femmes catholiques canadiennes".

Hé! la devise des A.F.A.C.C. s'offrait vraiment tout de suite à l'attention, illustrant si bien les caractères particuliers de la vocation féminine canadienne, en général: "Le rayonnement du foyer par le Christ!" disait-elle. Le rayonnement du foyer, oui, c'est-à-dire de ses pierres sacrées, où venait flamboyer, chanter, un feu vif et reconfortant. Ah! nous arrivions vraiment, en reproduisant l'image du foyer, ce meuble héraldique par excellence. Il cadrerait bien dans l'une des parties de l'écu, de forme française, sur champ d'azur. Puis, en chef, pourquoi ne pas poser une croix latine d'or, rayonnante de même? Souvenons-nous, avec quel amour, quel empressement, nos ancêtres de France, plaçaient le crucifix en honneur, dans leur humble cabane de colon, c'est-à-dire juste au-dessus des cheminées accueillantes, où se consumaient d'énormes bûches la forêt canadienne. Elles crépitaient, elles chantaient haut, ces bûches, parfois joyeusement, le plus souvent avec une plainte longue, tragique et sourde.

Le feu au foyer des ancêtres! Oui, il allait se rallumer sans cesse, afin de ne s'éteindre jamais, dans l'être comme dans le cœur de ces audacieux pionniers de la civilisation française. A la pensée de la mission périlleuse qu'il poursuivait, tous sentaient se quintupler l'ardeur intime de leurs âmes. Elles brûlaient... brûlaient, de foi, de vaillance et du plus intrépide vouloir.

La Lettre de Fadette

La Lettre de Fadette, paraissant ordinairement le mardi dans cette page, est remise à vendredi, 3 juillet.

Notre mission à nous, aujourd'hui, quoique d'un autre caractère moins sanglant, certes, revêt quand même une forme d'impérieuse et claire nécessité. Qu'il s'agisse, rappelons-le, soit de défendre la foi, qu'empoussièrent, anéantissent ou ruinent, les modernes exigences, le goût du grand luxe, la course aux plaisirs égoïstes, l'indifférence trop réelle de la plupart d'entre nous, vis-à-vis des questions religieuses et morales, susceptibles de raffermir pourtant les pierres branlantes du foyer; soit encore, qu'il s'agisse de défendre, sur un point ou sur un autre, de l'immense terre canadienne, les droits de notre chère langue française, ou de l'une quelconque de nos vieilles et précieuses institutions particulières.

"Le Rayonnement du foyer par le Christ!" Devise, dirai-je encore, dont des termes héraldiques pouvaient si exactement traduire la touchante image qu'elle fait lever en nos esprits. Les voici ces termes, dans leur entière rigueur scientifique, des plus aimables après tout: "D'azur à un foyer de cheminée d'argent maçonnée de sable, à l'âtre flamboyant de gueules, surmonté d'une croix latine d'or rayonnante du même. L'écu entouré de feuilles d'érable de sinople liées du champ. Devise: "Le Rayonnement du foyer par le Christ".

Prudemment, la présidente du Comité de Littérature alla soumettre son projet d'armoiries à deux spécialistes autorisés: MM. E.-Z. Massicotte et Victor Morin, du Collège héraldique de la Société historique de Montréal. Sauf des nuances de détail, les armoiries allusives furent approuvées par les deux distingués héraldistes.

Il y avait maintenant à faire dessiner et peindre, par un artiste, familière avec la langue héraldique, le blason et le sceau des A.F.A.C.C. Mère Louise de Savoie, de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, attachée à la Maison Mère de cette institution, à Outremont, fut choisie. Elle accepta de peindre les deux aquarelles désirées. Elle s'en acquitta bientôt avec le talent, le goût et la belle précision technique que beaucoup d'entre nous connaissent et apprécient chez cette religieuse artiste. Vous pourrez vous-même juger de la beauté de ces aquarelles.

Enfin, le blason et le sceau, tels que composés, dessinés et peints, furent dûment enregistrés au Collège héraldique de la Société historique de Montréal. Les dessins à la plume nécessaire pour fins d'enregistrement et de clichage furent exécutés avec soin par le fils de M. E.-Z. Massicotte, M. Emile Massicotte.

Me permettrait-on, en terminant cet historique des armoiries des A.F.A.C.C., de souhaiter de tout cœur qu'elles rencontrent l'approbation générale de nos membres. Que chacune veuille bien y voir, un peu, l'emblème de la mission pacifique et touchante de nos femmes, sur cette terre canadienne. Terre fondée, redisons-le toujours, au prix du sang de nos ancêtres: raffermie ensuite par les sueurs, les veilles, les travaux des proches ascendants! Car que firent-ils d'autres, tous ces patriotes, ces politiques, ces femmes d'élite, dont s'honore chacun des petits groupes français, qui habitent et se sentent bien chez eux, en toute partie de la vaste terre de l'Amérique du Nord, que firent-ils tous, sinon aimer, rêver, défendre le fruit d'héroïques gestes civilisateurs, français et catholiques.

A ma fille

Ma petite fille si tendre
Puisse-tu, dans la vie, entendre
Tous les conseils de la bonté.
Que ton cœur, avec ta main, donne
En te souvenant que l'aumône
N'est pas toute la charité.

Pour la "Noël" des délaissées,
Quand nous préparions des pou-
Ta droite logique d'enfant [pées,
Trouve qu'aux fillettes sans mère,
Plutôt qu'un jouet éphémère,
Mieux vaut donner une maman.

Ton intuition enfantine
Découvrait cette loi divine
Qui veut que notre cœur souffrant
Désire, avant toute richesse,
Ces mille soins, pleins de tendresse,
Que symbolise la maman.

Du malheureux se sentir mère,
Se pencher sur toute misère
Avec des paroles d'amour,
Donner, avec quelque bien-être,
Cette affection qui pénètre
L'esprit le plus aveugle et sourd.

Y faire luire l'espérance
Sans laquelle toute souffrance
N'est plus qu'un injuste tourment,
D'un dévouement sans lassitude,
Faire naître la certitude
D'un Dieu qui nous aime vraiment.

Ton petit cœur logique et tendre
D'instinct aura su le comprendre,
Ce vrai secret de charité:
Que toujours, à travers l'aumône,
Notre âme elle-même se donne
D'une maternelle bonté.

GRIOTOUN, U. N.

Gardes-malades

L'Association des gardes-malades diplômées de l'hôpital Notre-Dame vient d'ouvrir un registre pour les gardes-malades enregistrés de la province de Québec. Le bureau est à l'hôpital Notre-Dame et est ouvert nuit et jour. En téléphonant à Chénier 1151, l'Association verra à assurer les services d'une garde-malade, soit à domicile, soit à l'hôpital. Pour information, s'adresser à l'hôpital Notre-Dame, à Mlle Jeanne L'Heureux, registraire et présidente de l'Association des gardes-malades diplômées. (Communiqué)

Concert Gamache

C'est ce soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb, Conseil Maison-Neuve, 1870 boulevard Pie IX, qu'aura lieu le concert du studio Gamache, sous la présidence de M. Edgar Laliberté, grand Chevalier du Conseil Maison-Neuve. On entendra M. Paul Valade, ténor, et aussi un jeune violoniste de grand talent.



JUILLET CHEZ EATON

UN MOIS DE GRANDES VENTES

Nos Ventes de juillet ont été préparées depuis longtemps. Les acheteurs EATON ont été aux quatre coins du globe afin de compléter nos immenses assortiments. Leurs achats, ajoutés à nos séries de marchandises de fabrication canadienne, forment une collection complète, que nous vous offrons aux prix extraordinairement bas des Ventes de juillet.

Ces ventes annuelles arrivent au moment peut-être le plus propice de l'année... permettant à chacun de se procurer quantité d'articles nécessaires pour les vacances à des prix d'extraordinaire économie, les plus bas compatibles avec la qualité.

Le premier jour se signale à l'attention par les économies remarquables qu'offrent la plupart de nos rayons. Venez bénéficier des Ventes de juillet ainsi que des Occasions du Jeudi dès le premier jour.

DU NOUVEAU TOUTS LES JOURS
Lisez nos annonces quotidiennes et prenez bonne note de ce qui vous intéresse particulièrement dans nos programmes variés de tous les jours.

POUR CHACUN — POUR CHAQUE INTERIEUR
Qu'il s'agisse de vêtements... de meubles... nos offres répondront à tous les besoins et à toutes les bourses.

CHERCHER LES ETIQUETTES EN BLEU ET BLANC DES VENTES DE JUILLET

Nos Magasins sont fermés toute la journée demain **JOUR DE LA CONFEDERATION**

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL



PETIT CARNET

PROCHAIN VOYAGE

M. et Mme J. F. Jandron, de Worcester, Mass., seront du voyage à travers le Canada de l'Université de Montréal, en juillet prochain, et feront aussi la croisière en Alaska.

M. Romain Saint-Arnaud, de Ste-Geneviève de Batiscan, fera aussi l'excursion.

Petite vie des saints

30 JUIN — SAINT PAUL, APOSTRE
Saint Paul, dont le nom était Saul, naquit à Tarse, d'un père juif, environ deux ans avant Notre-Seigneur. Il fut instruit par le savant docteur Gamaliel, et s'attacha à la secte des pharisiens. Ardent ennemi des chrétiens, il consentit au meurtre d'Etienne, et il gardait les vêtements de ceux qui lapidaient le saint diacre. Envoyé à Damas pour châtier les

chrétiens, il fut, sur le chemin, environné d'une lumière éclatante et renversé. Jésus lui reprocha de le persécuter. Paul se soumit. Devenu aveugle, il fut conduit à Damas, où Ananie lui rendit la vue et le baptisa. Alors Paul commença à prêcher Jésus-Christ. Puis il retourna à Jérusalem, où il s'entretint avec les apôtres. Vers l'an 44, il fut ravi jusqu'au troisième ciel, où il puisa sans doute cette admirable doctrine dont ses Epîtres sont remplies. Saint Paul prêcha ensuite l'Evangile dans un grand nombre de villes de l'Asie et de l'Europe. Il revint à Jérusalem où il faillit être massacré. Le tribun romain s'empara de sa personne, et l'envoya à Césarée devant le gouverneur Félix. En ayant appelé à César, Paul fut conduit à Rome. Dans ce voyage et au milieu de ces persécutions, Paul engendra à la foi chrétienne un grand nombre d'hommes, et fonda plusieurs églises. A Rome même et dans les fers il prêcha avec une grande puissance le Seigneur Jésus. Rendu à la liberté, il entreprit de nouvelles courses, puis retourna à Rome, où il parta-

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue, théorie, solfège.
958, avenue Duluth Est
Tél. FRontenac 5344 - Montréal

Retraites fermées
MONASTERE DE MARIE REPARATRICE, 1025, MONT-ROYAL, O., MONTREAL

juillet: 9 au 12, Enfants de Marie de l'Immaculée-Conception.
juillet, 16 au 19, jeunes filles;
juillet, 23 au 26, jeunes filles;
août, 20 au 23, jeunes filles;
août, 27 au 30, Institutrices;
septembre, 4 au 7, jeunes filles.

TROIS - RIVIERES
117, ST-CHARLES
juillet, 2 au 6, jeunes filles;
juillet, 23 au 27, jeunes filles;
août, 15 au 19, jeunes filles;
août, 27 au 31, jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance, et pour tous renseignements s'adresser à la directrice.

Les officières des A. F. A. C. C.

ELLES SONT REELUES PAR ACCLAMATION A UNE SEANCE DU PRESENT CONGRES, A OTTAWA

Ce sont: présidente générale, Mme Aurélien Bélanger, de la paroisse St-Charles, Ottawa; vice-présidente générale, Mme G. L. Marsolais, de Montréal; secrétaire correspondante, Mme Paul Martel, B. A., d'Outremont; secrétaire archiviste, Mlle A. Normand, de Québec; trésorière, Mme Tancrede Jodoin, de Montréal; présidente de la commission d'éducation, Mlle Hayda Denault, de Québec; présidente de la commission de littérature, Mlle Marie-Claire Daveluy, membre de la Société historique de Montréal; présidente de la commission d'action nationale, Mme J. G. Trudeau, d'Outremont; présidente de la commission d'action sociale, Mlle Alice Blodreau, de Québec. Le bureau de direction est heureux d'avoir comme aumônier général S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. Les directrices de districts sont: Québec, Mme A. Letellier, de Saint-Just; Montréal, Mme J. W. Déziel; Ottawa, Mme Georges Terrier; Ouest, Mme E. Houde.

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal No C-86407
Cour Supérieure
Arsène Trudeau, bourgeois, de la Cité de Longueuil, dans le district de Montréal. Demandeur

The Industrial Land Syndicate Limited, corps politique et incorporé avant d'être sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus. Défendresse. Il est ordonné à la défendresse de comparaître dans le mois. J.-M. LATOUR, Député-protonotaire Montréal, 26 juin 1931.

Cour Supérieure

Province de Québec, District de Montréal No P-83379
Cour Supérieure
ALEXANDRE SAINT-PIERRE, membre du Collège des médecins et Chirurgiens du Québec, et ayant payé ses contributions audit Collège, des cité et district de Montréal. Demandeur
EPHREM SURPRENANT, ouvrier, des cité et district de Montréal. HONORE SURPRENANT et JOSEPH SURPRENANT, de lieux inconnus, tous héritiers de feu De la Marie Beaudry. Défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs Honoré Surprenant et Joseph Surprenant de comparaître dans le mois. T. DEPATIE, Député-protonotaire Montréal, 27 juin 1931.

COUR SUPERIEURE

Province de Québec, District de Montréal No A-78532
Century Electric, demanderesse, vs American Dyers and Cleaners Co. Ltd., défendresse. Le 9ème jour de juillet 1931 à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de ladite défendresse, au No 143 rue Beau-bien Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défendresse assis au cette cause, consistant en meubles de bureau, etc.

Feu Madame D.-E. Le Cavalier

Hier est décédée à sa demeure 4115 avenue Marlowe, Mme D. E. Le Cavalier, née Maria Laporte. Elle était la fille de sir Hormisdas Laporte. Elle laissa dans le deuil, outre son mari; et son père, cinq enfants, dont trois garçons: l'abbé Louis Le Cavalier, Jean Le Cavalier, Pierre Le Cavalier; deux filles: Marguerite et Jacqueline Le Cavalier; et son frère, M. Joseph Laporte, vice-président et directeur gérant de la maison Laporte et Martin. Funérailles jeudi matin, à 9 heures, à l'église de Notre-Dame de Grâce. Le Devoir offre ses sympathies à la famille en deuil. Avez-vous deson ue Bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241)

Feuilleton du "Devoir" MAGNIFICAT

par RENE BAZIN de L'ACADEMIE FRANCAISE

20 (Suite)
Jusqu'aux environs de midi, rien ne fut changé dans l'ordre habituel du travail, à la ferme de Penmur. Mais, vers cette heure-là, comme Denise continuait de souffrir, Anna conduisit chez les voisins, qui demeurent sur les falaises et, vient aussi l'étang, la petite Armandine, expliquant pourquoi elle l'amenait, et priant de la garder tout le restant de la journée. Puis, sur l'ordre de la mère, Alexis, ayant centré le troupeau et attaché ses bêtes, ce qu'il faisait déjà très bien, partit, pour prévenir une sage-femme de Muzillac.
— Ne t'amuse aucunement en route, mon garçon, avait dit Marie

Le chétif, fier de la confiance qu'on avait en lui, trottait sur la route de Muzillac. Il ne s'arrêtait, ni pour un camarade qu'il rencontrait, ni pour une apparence de nid de merle, aperçue dans les talus. Les gens des premières maisons, le voyant qui tirait la jambe, et n'approchait point des étalages, disaient: "Il doit avoir une commission, car il ne muse aucunement!"

A la crématoire du foyer, la mère Maguern pendait le plus grand chaudron de cuivre, qu'elle avait bien nettoyé avec des poignées d'orties, et y versait deux pleines seilles d'eau qu'elle devait tirer elle-même du puits, en ayant soin d'enlever, avec une cuillère, cinq petites rondelles de cannétille verte et un débris de feuille de fougère, que le puits donnait quelquefois en été, et qui flottaient à la surface. Sur le lit du père et de la mère, dans le réduit, à côté de la grande chambre, Anna disposait du linge, des langes, une brassière qu'elle avait tricotée, et même deux noueuds de ruban, qu'on attacherait au berceau, quand l'enfant serait né: le rose si c'était une fille, le bleu si c'était un garçon. La mère disait:
— Tu devrais mettre un ruban

noir!
Ce fut une fille qui vint au monde. Elle naquit dans Penmur, où plus de huit générations de Maguern avaient vu le jour. Elle était frêle, et la grand-mère disait "mignonne". Elle fut posée, par l'aïeule, dans un berceau très bas, sur le coffre, auprès du lit de l'accouchée, à l'heure où les premières étoiles se levaient au-dessus de la cour. Ce soir-là, au soupa, à la hâte, dans la chambre des garçons; ce soir-là, le père, après avoir récité la prière et invoqué les saints patrons de la famille, dont saint Pol de Léon, dit un Ave Maria, pour "l'enfant nouveau". Après quoi il demanda à sa femme:
— Comment s'appellera-t-elle?
— Denise ne l'a point dit, répondit la mère.
La nuit fut calme, à peu près complètement. L'accouchée, les vieux, les jeunes, dormaient, épuisés de fatigue. L'enfant cria à peine deux petites fois. On remarqua que le chien de la famille, l'étrange Rabigo, n'avait pas donné de la voix, non plus, en suivant les traces des mantes, ou répondant à des bruits lointains, perceptibles pour lui seul, et qui venaient de la route, des fourrés, du ciel où il y

à toujours des passants.
Le matin qui suivit, on se leva plus tard que de coutume. Jean-Guillaume, qui n'abandonnait pas vite une idée, s'approcha du lit clos, où la pauvre Denise était étendue. Denise ne sourit point, mais, quand le père eut pris l'enfant dans le berceau, et l'eut élevée, à pointe de bras, entre les rideaux ouverts, alors la mère sourit un peu.
— Comment l'appellerons-nous? dit-il.
— Je ne sais pas: c'est lui, qui devait la nommer!
— Ecoute-moi, Denise, puisqu'il n'est plus là... Pour les noms, la mode a bien changé ici, et ailleurs. Les anciens ne cherchaient pas, dans les histoires que racontent les journaux, des noms pour leurs fils et leurs filles. On ne connaissait guère les Suzanne, les Odette, les Christiane, les Hélène. Si tu faisais comme eux? Si tu l'appellais?...
— Oui, comment? Dites-le?
— Marie?
Jean-Guillaume leva l'enfant jusqu'aux lèvres de la mère, et la mère baisa la petite, en disant:
— Je vous salue, Marie.
On baptisa la petite dès le lendemain. Ce ne fut point une fête, mais ils furent tous contents, dans la

maison de Penmur. Les deuils sont des nuages. Sauf au cœur de Denise, de Jean-Guillaume et de la mère Marie, le souvenir de Pol Maguern alla vite s'effaçant. Même ceux-là, le travail quotidien le commandait, et le souci des choses qui sont à la charge de chacun, et la fatigue, plus tôt venue que la nuit. Après la fenaison, vint la moisson de l'avoine, du seigle, de l'orge, du froment. Le battage commença vers le 10 du mois d'août. La ferme de Penmur, et celles que Jean-Guillaume et son fils cultivaient pour les absents, faisaient partie du "Campbert" de Saint-Gourlais, qui compte vingt-deux domaines, associés pour ce gros oeuvre. Le tour de chacun est fixé par la coutume déjà longue. La même machine, les mêmes mécaniciens, arrivent dans l'aire à battre, le soir ou au lever du jour. C'est une grande machine, avec son trieur de grain, et son monte-paille, pour former le pailler. Elle a un bon sifflet, oui, et dont personne, d'une année à l'autre, n'oublie la note aiguë. Dès qu'on l'entend, les gens du Campbert se hâtent; ils suivent les voyettes: ils passent les échalliers, et une trentaine de travailleurs sont bientôt là, autour des

lames d'acier, qui tournent en rond, dans des meules de gerbes qui diminuent, des meules de paille qui s'élèvent. Jean-Guillaume ne manquait pas une fois à l'appel, cette saison-là; Ange, d'habitude, l'accompagnait; trois fois, ce fut Anna. Or, la première fois, il ne se passa rien d'innocent, et cependant que l'oncle Jean-Guillaume était plus confiant avec elle, et plus attentionné qu'il n'était autrefois. Après le dîner, dans la ferme, jointaine, après le grand tapage et les beuveries des hommes du Campbert, épuisés, suants, et que le vin ramenait, au moment où les jeunes s'apprêtaient à danser dans l'aire, car c'était le dernier jour du battage chez les vieux Trébestan, l'oncle toucha l'épaule d'Anna, assis au bout d'une table, et dit:
— Viens, petite?
Ils sortirent de la salle éclairée; la nuit les recut dans sa paix. Ils avaient du chemin à faire: Jean-Guillaume reprit sa veste, qu'il avait quittée pour dîner, et il releva le col, à cause du vent, égal et frais, qui venait du sud. Il allait devant, parce qu'il connaissait bien les voyettes, mais il n'allongea point les jambes, et retenait son allure, à cause d'Anna qui le suivait, dans l'herbe où dans les chaumes.
(A suivre)

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beauhien)

Table of market fluctuations with columns for Ventes, Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi, Chang. Includes items like Abitibi préf., Bell Telephone, Brazilian, etc.

Faits et Potins

La réorganisation de la C.G.T.

Nous avons parlé il y a quelque temps de la position financière particulièrement difficile dans laquelle se trouve la Compagnie Générale Transatlantique...

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

Parce que la sécheresse se continue dans l'Ouest, au point qu'on se demande si la prochaine récolte atteindra 200 millions de boisseaux...

LE MARCHÉ DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL

Table of food market prices for grains, papines, engrais, and foins.

La Bourse chômeuse

Demain, à l'occasion de la célébration de la Confédération, la Bourse de Montréal, le Curb et la plupart des autres marchés au pays chômeront.

Pacifique Canadien

Pour la première fois depuis plusieurs mois, les recettes du Canadien Pacifique accusent une augmentation en mai.

Les débits bancaires

Les débits bancaires ont progressé en mai de 2,7 p.c., se totalisant par \$3,171,600,000 comparativement à \$2,786,400,000.

Canadien Celanese

Les actions privilégiées et ordinaires de Canadien Celanese Limited seront inscrites à la Bourse de Montréal à partir de lundi prochain.

Asbestos Corporation

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux porteurs d'obligations de l'Asbestos Corporation, le comité de protection annonce que la compagnie ne pourra pas payer les intérêts qui deviendront échus le 1er juillet.

Le cuivre

Malgré l'augmentation considérable des ventes de cuivre au cours de la semaine dernière et de l'avance du prix de ce métal d'un sou le livre, on est d'opinion dans les milieux industriels que la production mondiale est encore trop grande pour assurer un prix plus normal.

Barcelona Traction

A cause des conditions existantes en Espagne et du fait de la dépréciation de la monnaie de ce pays, le conseil d'administration de Barcelona Traction a décidé de différer à la fin de l'année la déclaration de dividende sur les actions ordinaires de la compagnie.

Les baissiers

Malgré le fort mouvement de hausse qui a caractérisé les marchés en Bourse dans le monde entier, on rapporte de New-York que les baissiers n'ont pas encore lâché prise et que le nombre des titres qui se louent à prime reste élevé.

EN BOURSE LOCALE

Le marché reste faible. La tendance sur le marché local a encore été à la baisse ce matin, sans toutefois donner lieu à aucun recul bien accentué.

Nos autos en Nouvelle-Zélande

Auckland, N.-Z., 30. — La valeur des importations d'automobiles, de châssis et de toutes les catégories de camions et de voitures de livraison en Nouvelle-Zélande au cours du premier trimestre de 1931 a été de \$1,505,153, comparativement à \$3,523,997 pour le même trimestre de 1930.

Cours des trusts fixes

Table of fixed trust rates for Canada-America, Can. Int. Trustee Shares, Corporate, North American, N. Y. Bank Shares, United N. Y. Bank Trust.

Cours des grains

Table of grain prices for Winnipeg, including items like Blé, Avoine, Orge, Seigle, Maïs.

J.-Paul BENOIST, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ. SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales, et industrielles.

Le marché reste faible

La tendance sur le marché local a encore été à la baisse ce matin, sans toutefois donner lieu à aucun recul bien accentué.

Notaires

HABOUR 7137. Bélianger & Bélanger. Prêts hypothécaires. 10 rue St-Jacques est - Montréal.

Professeur

Tél. Uptown 6711. Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C., I.E. Bachelier en arts et sciences.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

Table of international league standings for Newark, Montréal, Rochester, Baltimore, Toronto, Buffalo, Jersey City, Reading.

LIGUE AMERICAINE

Table of American league standings for Philadelphia, Washington, New-York, Cleveland, St-Louis, Boston, Détroit, Chicago.

LIGUE NATIONALE

Table of national league standings for St-Louis, New-York, Chicago, Brooklyn, Boston, Philadelphia, Pittsburg, Cincinnati.

Chambly-Canton est défait

C'est la formidable équipe de l'Athlétique de Granby qui revient l'honneur d'avoir vaincu pour la première fois le redoutable club de Chambly-Canton.

ALGONQUIN

Les amateurs de golf sont servis à souhait à St. Andrews, car on y trouve deux superbes terrains... un de 18 trous pour les experts et un autre de 9 trous pour les débutants.

ST. ANDREWS

La vieille Ecosse au Nouveau Monde. ST. ANDREWS BY-THE-SEA est agréablement situé sur la baie de Passamaquoddy, au sein des fleurs et d'une fraîche verdure.

LE SPORT

Les Marrons victorieux

Toronto, 30. — Montréal a défait Toronto par 11 à 6 à l'ouverture de la saison de cross d'intérieur hier soir, à l'Arena Gardens.

Vous avez besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. Téléphone: HARBOUR 1241.

HÔTEL ALGONQUIN

St. Andrews BY-THE-SEA. NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA. UN HOTEL DU PACIFIQUE CANADIEN.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus 'ferré' que soi" — disait La Fontaine. Notaires: HARBOR 7137. Bélianger & Bélanger. Prêts hypothécaires. 10 rue St-Jacques est - Montréal.

Le Chambly-Canton espère reprendre sa revanche lorsqu'il ira rencontrer l'Athlétique à Granby, le 12 juillet.

Le club local félicite les visiteurs de leur belle tenue sur le terrain. Informations: Armand Auclair, gérant, Chambly-Canton, 61, no 2, entre 6 heures et 6 heures 30.

Forêt Frères vs La Salle

Mercredi après-midi, jour de la visite du Forêt Frères Limited, la plus brillante équipe de toute l'Association Ind. Le Lasalle aura pour la circonstance le lanceur Bill Tarte, réputé par toute la province.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPEUTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C. & Arpenteur. G. Papineau, I.C. & Arpenteur. M. Calloux, I.C. Les Ingénieurs Associés Limités. INGENIEURS CONSEILS.

Raymond Beausoleil, I. C.

Spécialité: COMBUSTION. CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE - INSTITUTIONS. HOPITAUX - CONCIERGEERIES. 132, rue St-Jacques O. H.A. 1841. Chambre 518.

ENCADREURS

Morency Frères, limité. 458, Ste-Catherine E. H.A. 639. Encadrement - Dorure - Matériaux d'artistes.

Louis Pistono & Cie

EBENISTES-REBOURREURS. Ateliers artistiques d'ameublements et d'industries d'arts. Fabrication de meubles de tous genres sur commande.

MAISON BOYER

SPECIALITES: Meubles et matériaux sur commande ainsi que réparations d'ameublements sur demande. 5043-47 ST-DENIS - MONTREAL. Tél. BE. 8324.

PHARMACIES

Assortiment - Qualité - Service. Réels Prix Réduits. PHARMACIES WILBROD PAQUIN. 4500 Papineau. 1200 Mont-Royal. AMherst 2123. CHerrier 2193.

TENTURES

F. CERCEUR. Dom. Sq. Bldg - Mezz Floor - Montréal. TENTURES - RIDEAUX. Décoration de votre intérieur en harmonie avec les préférences de votre goût.

BREVETS D'INVENTION

INVENTIONS. BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER. 534 Est. rue Ste-Catherine, Montréal.

INVENTIONS

INVENTIONS. BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER. 534 Est. rue Ste-Catherine, Montréal.

INVENTIONS

INVENTIONS. BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER. 534 Est. rue Ste-Catherine, Montréal.

H.E. BOURASSA, LIMITEE

SPECIALITE: Rectification des cylindres et mise à point de tous moteurs à gazoline. 2577, rue Notre-Dame Est - Montréal.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie. NARCISSE DUBARNE, PRESIDENT. MONTREAL.

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

La séance de lutte donnée hier soir à l'Arena Mont-Royal sous la direction des promoteurs Lefebvre et Riopel n'a pas remporté le succès habituel sous le rapport de l'assistance mais ceci doit être attribué à la chaleur écrasante qui l'assailait et les amateurs ont préféré se promener en automobile plutôt que de se renfermer à l'Arena.

Sous le rapport des exhibitions couronnées, le succès fut assez satisfaisant quoique les athlètes ont semblé quelque peu affectés par la chaleur, mais cependant, les spectateurs ont paru satisfaits des rencontres qui ont été disputées.

Dans la rencontre principale, Einar Johansen est sorti victorieux de George McLeod en prenant deux chutes consécutives après avoir été tombé dans le premier engagement. McLeod colla les tapis de son adversaire au tapis en 15 minutes et 45 secondes tandis que Johansen prenait sa revanche en 10 minutes et 45 secondes puis s'assura la victoire trois minutes plus tard. Les deux chutes prises par Einar furent obtenues à l'aide du fameux coup de bélier que McLeod n'a pu éviter.

Dans la semi-finale, le Français Raoul Simon, a remporté une autre victoire en triomphant de George Vassel en vingt-neuf minutes et cinq secondes grâce à une prise de fourche suivie d'un écrasement général. Il faut en toute justice ajouter que Simon avait l'avantage du poids sur son rival, mais il faut également reconnaître que le Français fait de rapides progrès et qu'il est en train de devenir une étoile au genre libre.

Les amateurs ont eu l'avantage de faire connaissance avec deux nouveaux lutteurs hier soir, Jim Browning et Bobby Muir. Le premier a triomphé du grec Demetral en seize minutes et trente-sept secondes par un ciseau de corps. Browning a créé une excellente impression et il est à souhaiter que nous ayons l'avantage de le revoir à l'oeuvre, car il sera sous peu l'un des favoris du public montréalais.

Comme lever de rideau, Fred Meyers, que nous n'avions vu depuis longtemps, et Muir, ont fait Match nul de vingt minutes et cette rencontre fut rapide et scientifique.

X.-E. NARBONNE

Les courses à la piste de Dorval

La réunion de Dorval continue d'être couronnée de succès et la matinée d'hier fut des mieux réussies. L'assistance était considérable pour un lundi et les employés du mutual ont été passablement occupés. Le pavillon de pari-double fut fort achalandé et ce système continue de gagner la faveur des amateurs du sport des Rois.

Roselys a ajouté une autre victoire au crédit de l'écurie L. Lacomme, en gagnant la course de la division canadienne hier après-midi. Onze chevaux y ont pris part et Air Port a fini deuxième alors que Mananna a décroché le troisième et dernier argent.

La cinquième course d'un mille et soixante-dix verges réunissant un bon champ et Lad's Run, une pouliche de 3 ans, a décroché la part du lion avec Sonata et Atlas comme deuxième et troisième respectivement. Lad's Run a pris la tête un peu après le demi-mille pour gagner par trois longueurs. Sonata a bien fini mais n'a pu menacer le vainqueur, qui a donné plus de sept pour un.

Cette course a complété le pari double, qui a payé \$207.40. Stylish Mack avait gagné en premier lieu dans cette combinaison.

RESULTAT DES EPREUVES:
PREMIERE COURSE. Trois ans et plus à réclamer. Cinq furlongs et demi. Bourse \$500.
Temps, 1:08 2-5.
Buckrill, E. Fator, 115
Kalani, J. Fredericks, 115
Red Grange, G. Seabo, 115
x-Talky, F. Winters, 115
x-Lily Sue, M. Sulloway, 113
Goodfellow, H. Danudy, 115
Royal Costa, R. Holland, 115
Morlyan, O. Pernia, 115
Pendings Pride, M. Mitchell, 110
Venline, V. Drake, 113
Cootie, L. Peake, 115
x-Barren Hill, R. Feeney, 111
Pari de \$2.00 sur Buckrill a rapporté \$6.30 en premier, \$4.50 en deuxième et \$2.80 en troisième. Kalani \$4.30 en deuxième et \$2.90 en troisième. Red Grange \$3.75 en troisième.

DEUXIEME COURSE. Six furlongs. Trois ans et plus à réclamer. Chevaux canadiens. Bourse \$600. Temps, 1:14 1-5.
Roselys, E. Fator, 113
Air Port, N. Foden, 110
Mananna, H. Peake, 106
Probate, N. Barr, 109
Jug of Gold, R. Dugan, 115
Goeland, B. Mirreault, 113.
Kauri, J. Jones, 113
x-Tuthal, L. Craver, 109
Jewel Kit, S. Greenberg, 109.
x-Eujisan, H. Lausch, 101
Flowering Bowl, 107

TROISIEME COURSE. 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$600.
Temps, 1:13 4-5.
Stylish Mack, R. Holland, 115.
Vowed Vengeance, L. Wilson, 109.
Brother Johnson, V. Drake, 112.
One Alone, L. Craver, 106.
Achtio Lass, R. Cooper, 105.
Crittall, J. Laurin, 112.
x-Clifton's Maid, O. Pernia, 108.
Trifle, W. Barr, 113.
x-Sue Barker, G. Seabo, 107.
A. B. Besinger, M. Mitchell, 109.
J. J. Banbrick, F. Kiniry, 109.
x-Paul G. E. Fator, 112.

Pari de \$2 sur Stylish Mack a rapporté \$15.30 en premier, \$6.30 en deuxième et \$4 en troisième.

SAMEDI, L'OUVERTURE DE LA REUNION A MONT-ROYAL

Le Back River Jockey Club fera samedi prochain l'inauguration de sa première réunion de la saison à la piste Mont-Royal alors qu'un programme de tout premier ordre a été préparé.

La première matinée ne manquera pas d'attirer une assistance nombreuse, car les directeurs de la piste Mont-Royal n'ont rien négligé pour la rendre intéressante et l'on peut être assuré d'être témoin de bonnes courses. Les coureurs qui sont actuellement à Dorval et qui ont couru à Blue Bonnets la semaine précédente participeront au meeting de Saint-Laurent et disputeront les honneurs de la victoire aux chevaux arrivés ces jours derniers de New-York.

La principale épreuve de la journée sera le handicap de la ville de Montréal, tandis que la seconde épreuve d'importance sera la bourse du Club de Réforme.

Voici le programme de la réunion qui souvrira samedi à Mont-Royal.

SAMEDI, 4 JUILLET

Première course.—\$400, 3 ans et plus, non-gagnants depuis 1er mai, 5 furlongs.

Deuxième course.—\$500, 3 ans et plus, non-gagnants de deux courses depuis le 1er juin, 5 furlongs 1-2.
Troisième course.—\$500, 3 ans et plus, nés en Canada. N'ayant pas gagné deux courses en 1931. Un mille et un seizième.

Quatrième course.—\$400, 3 ans et plus, non-gagnants de deux courses depuis le 1er juin. Un mille et un seizième.

Cinquième course.—\$700, handicap de la ville de Montréal, 3 ans et plus. Entrées closes le 2 juillet. Un mille et un seizième.

Sixième course.—\$500; Bourse du Club de Réforme, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Septième course.—\$500, 3 ans et plus. Un mille et un seizième.

LUNDI, 6 JUILLET

Première course.—\$400; 3 ans et plus. Non-gagnants depuis le 1er mai, 5 furlongs 1-2.

Deuxième course.—\$400; 3 ans et plus; un mille et un seizième.

Troisième course.—\$500; 3 ans et plus. Six furlongs.

Quatrième course.—\$500; bourse du club Canadien, 2 ans, 5 furlongs.

Cinquième course.—\$700; Handicap de la ville de Westmount, 3 ans et plus; nés en Canada. Un mille.

Sixième course.—\$500; 3 ans et plus. Un mille et un seizième.

Septième course.—\$500; 4 ans et plus. Un mille et un seizième.

MARDI, 7 JUILLET

Première course.—\$400; 3 ans et plus, nés en Canada. Non-gagnants en 1931, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course.—\$400; maidens de deux ans, 5 furlongs.

Troisième course.—\$500; 3 ans et plus, non-gagnants depuis le 1er mai, 6 furlongs.

Quatrième course.—\$500; Bourse du club Outremont, 3 ans et plus. Un mille et quart.

Cinquième course.—\$700; handicap de la ville de Saint-Laurent, 3 ans et plus. Entrées closes le 4 juillet, 5 1-2 furlongs.

Sixième course.—\$500; 3 ans et plus; non-gagnants depuis le 15 juin. Un mille et un seizième.

Vowed Vengeance \$8.70 en deuxième et \$7.30 en troisième. Brother Johnson \$10.10 en troisième.

QUATRIEME COURSE, 5 furlongs et demi, 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$500.
Temps, 1:07 1-5.
Lady Chilton, J. Connors, 113.
Clifton's Lass, N. Foden, 113.
Polly's Folly, G. Seabo, 105.
Crimnal, R. Cooper, 105.
Winsome, R. Feeney, 113.
x-Piloteer, R. Dugan, 105.
Missy, F. Kiniry, 108.
x-Miss Mac, S. Greenberg, 107.
Hindrance, R. Moore, 115.
Sister Adele, O. Pernia, 108.
Francis Brown, J. Wood, 110.
Pari de \$2 sur Lady Chilton a rapporté \$5.90 en premier, \$3.45 en deuxième et \$3.10 en troisième. Clifton's Lass \$9.90 en deuxième et \$5.30 en troisième. Polly's Folly \$3.10 en troisième.

CINQUIEME COURSE, 1 mille et 70 verges, 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$600.
Temps, 1:45 2-5.
CINQUIEME COURSE, 1 mille et 70 verges, 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$600.
Temps, 1:45 2-5.
Lad's Run, R. Cooper, 102.
Sonata, E. Fator, 110.
Atlas, G. Seabo, 107.
Ike Man, R. Dugan, 107.
x-The Angelus, J. Kennedy, 103.
First Edition, N. Foden, 111.
Algara, F. Winters, 106.
Lookby, F. Williams, 99.
Sugarland, L. Laurin, 105.
Kentucky Lad, J. Jones, 113.
x-Dixie Star, T. Wilson, 108.
x-Immortal, A. Parker, 105.
Pari de \$2 sur Lad's Run a rapporté \$16.20 en premier, \$9.20 en deuxième et \$4.90 en troisième. Sonata \$7.20 en deuxième et \$4.40 en troisième. Atlas \$3.35 en troisième.

Le pari double a rapporté \$207.40.

SIXIEME COURSE. Un mille et 1-8. Quatre ans et plus, à réclamer. Bourse \$600. Temps, 1:55.
Woolcar, E. Fator, 112.
Impossible, R. Cooper, 109.
Signola, J. Meechway, 110.
x-Turquoise, J. Fredericks, 112.
My Laya, L. Laurin, 107.
Ardmore, R. Feeney, 112.
x-John Robert, J. Connors, 111.
Handworker, N. Foden, 109.
Vernon, B. Moore, 109.
Phil Foto, L. Craver, 109.
Corposant, F. Winters, 109.
Pat Calhoun, N. Barr, 109.
Un pari de \$2.00 sur Woolcar (champ) a rapporté \$9.90, \$3.80 et \$3.00. Impossible, \$4.50, \$3.75. Signola, \$4.20.

SEPTIEME COURSE. Un mille et 1-16. Trois ans et plus, à réclamer. Bourse \$500. Temps, 1:48.
Attire, L. Laurin, 101.
Tomboy, J. Fredericks, 110.
Star, R. Cooper, 115.
Cyclaman, R. Moore, 107.
Managers Evers, T. Wilson, 112.
Lady Essington, B. Mirreault, 107.
Tempter, L. Wilson, 112.
Kentucky Colonel, C. Jackson, 101.
Pari de \$2 sur Attire: \$7.10, \$4.40, \$3.05; Tomboy, \$5.65, \$3.30. — Star: \$2.70.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh . . . 110100010—4 14 4
Boston . . . 009200000—2 4 3
Kremer et Phillips; Zachary et Spohrer.

St-Louis . . . 000002003—5 9 2
New-York . . . 000020010—3 10 1
Rhem, Johnson et Wilson; Hubbell et Hogan, O'Farrell.

Chicago . . . 120006010—10 15 1
Philadelphie . . . 50100302x—11 14 4
Baechi, Blake, Warneke, Bush, Root et Hemsley; Collins, Schesler, Bolen et Davis.

Cincinnati . . . 200020000—4 10 1
Brooklyn . . . 10004010x—6 9 2
Rixey, Kolp et Sukeforth; Vance, Day, Quinn et Lopez.

LIGUE AMERICAINE
Boston . . . 100102000—4 10 1
St-Louis . . . 000000002—8 2 2
Moore et Berry; Stewart, Collins, Kimsey et Ferrell.

Première partie:
New-York . . . 011102001—6 9 0
Cleveland . . . 40308000x—15 16 1
Ruffing, McEvoy, Weinert, Weaver et Perkins; Uhoifner et Myatt.

Deuxième partie:
New-York . . . 100000010—2 5 1
Cleveland . . . 02000200x—4 6 2
Gomez, Johnson et Jorgens; Har-der et L. Sewell.

Septième course.—\$500; 3 ans et plus; un mille et un seizième.

MERCREDI 6 JUILLET
Première course.—\$400; 3 ans et plus, non-gagnants depuis le 1er juin, 6 furlongs.

Deuxième course.—\$400; 3 ans et plus; un mille et un seizième.

Troisième course.—\$500; 3 ans et plus; nés en Canada. Un mille et un seizième.

Quatrième course.—\$500; bourse du club St-Denis, 3 ans et plus; 5 1-2 furlongs.

Cinquième course.—\$700, handicap de la ville de Verdun, 3 ans et plus. Entrées closes le 6 juillet. Un mille et un seizième.

Sixième course.—\$500; 3 ans et plus. N'ayant pas gagné deux courses à ce meeting depuis le 15 juin, 5 1-2 furlongs.

Septième course.—\$500; 3 ans et plus. Non-gagnants de trois courses depuis le 1er juin. Un mille et un seizième.

JEUDI, 9 JUILLET

Première course.—\$400; 3 ans et plus; non-gagnants depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

Deuxième course.—\$400; 4 ans et plus; un mille et un seizième.

Troisième course.—\$500; 3 ans et plus, 6 furlongs.

Quatrième course.—\$600; handicap de la ville d'Outremont, 3 ans et plus. 6 furlongs.

5ème course, \$600; handicap de la ville d'Outremont, 3 ans et plus. 6 furlongs.

6ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

7ème course, \$500; 4 ans et plus; un mille et un furlong.

8ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

9ème course, \$500; 3 ans et plus; course du club Provincial. Non-gagnants à cette réunion ou dans deux courses depuis le 1er juillet. Un mille et 1-16.

10ème course, \$600; bourse de la ville de Montréal-Est, 2 ans, 5 furlongs.

11ème course, \$500; 3 ans et plus, 6 furlongs.

12ème course, \$500; 4 ans et plus; un mille et 1-4.

13ème course, \$500; 3 ans et plus; course du club Provincial. Non-gagnants à cette réunion ou dans deux courses depuis le 1er juillet. Un mille et 1-16.

14ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

15ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

16ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

17ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

18ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

19ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

20ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

21ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

22ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

23ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

24ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

25ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

26ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

27ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

28ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

29ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

30ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

31ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

32ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

33ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

34ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

35ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.

36ème course, \$500; 3 ans et plus; non-gagnants de deux courses depuis le 1er mai, 5 1-2 furlongs.



Le RECORD PARLE par LUI-MÊME

DES milliers et des milliers de milles au-dessus de chaînes de montagnes ou de mers houleuses — sous des cieus brûlants ou à travers de fantastiques amoncellements de nuages — telles sont les épreuves qu'affrontent ceux qui veulent conquérir la suprématie de l'air.

Dans une cigarette, la qualité est le facteur déterminant — et le record depuis longtemps établi par la Turret devient chaque année plus imposant.

Après tout, rien ne peut remplacer un bon tabac, cultivé et mûri dans le champ, sous les rayons solaires, sans aucune influence artificielle et avec toute sa qualité naturelle.

Douces et Odorantes CIGARETTES Turret

20 pour 25¢

Manufacturées par Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

ASSOCIATION AMERICAINE

Indianapolis . . . 13 16 3
Columbus . . . 6 7 3
Burnwell, Smith, Cvengros et Angley; Wetherell, Kleinbans, Burns, Gudat et Desautels.
Kansas City . . . 7 12 3
Minneapolis . . . 4 6 0
Bayne et Peters; Walsh, Brillheart et Hargrave.
Milwaukee . . . 5 9 2
St-Paul . . . 9 11 2
Gearin, Ferrell, Buckeye et Bengough; Venatta et Snyder.

La première partie du Maple Leaf

Les Maple Leafs, de Toronto, font ce soir leur première apparition locale, alors qu'ils rencontreront les Canadiens au Forum. S'il faut s'en rapporter aux nouvelles de la ville Reine, les Maple Leafs ont une puissante équipe à opposer aux Bleu Blanc Rouge. On s'est assuré les services de joueurs qui ont fait leur marque dans les cercles amateurs et ceux-là, bien préparés par des vétérans d'expérience, promettent de faire parler d'eux.

En tête de la ligne d'attaque, on trouve Norman Zimmer, le meilleur compteur du club Excelsior de Brompton, qui a décroché le championnat amateur du Dominion. Zimmer est un joueur rapide, qui est surtout fort habile autour des buts. Il lance avec beaucoup de précision et il est certain que c'est surtout sur lui que la défense du Canadien devra avoir les yeux.

Toots White, qui fut longtemps le plus grand rival de Zimmer dans la liste des compteurs de la Ligue amateur d'Ontario, se trouvera avec lui cette année. White n'est peut-être pas aussi agressif que Zimmer mais il est excessivement habile dans les mêlées, White a d'abord débuté à Weston. Puis il passa avec l'équipe de la General Motors, qui a remporté le championnat amateur en 1928 et en 1929.

Art Pimm, qui joue aussi à l'attaque, s'est cet été remis de la partie après une absence de deux ans. La grosse professionnelle l'a ramené au sport. Pimm a un record brillant alors qu'il a fait partie des clubs Maitland, Beach, Brampton et St-Simons.

Toronto possède de bons substituts pour sa ligne d'attaque et au nombre de ceux-là mentionnons le fameux Billy Davis. Celui-là est rapide et rusé. Il est un de ceux qui ont toujours lutté pour conserver une première place à la crosse dans l'Ontario. Il a organisé bien des équipes amateurs et des clubs juniors.

Au centre les Maple Leafs comptent sur Jerry Kendall qui a fait partie du club Brampton ainsi que du "All Star" Canadien. Kendall n'est pas rapide, mais c'est la précision de ces coups qui le fait craindre par les gardiens de buts. Il appartient à la catégorie de ceux qui font dans "le tas" sans s'occuper des conséquences.

Corbett Denny n'a pas besoin d'introduction au public local. Il y a plus de quinze ans que les amateurs de hockey le connaissent. Il

vient d'une famille d'athlètes et son expérience lui servira pour rendre de précieux services à son équipe.

Toronto possède deux solides régulateurs sur la défense. Ceux-là sont Len Plummer et Red Spencer. Ce dernier est un solide gaillard et il a débuté comme professionnel à l'âge de 16 ans. Dans le port, il est donc classé au rang des vétérans. Il a joué dans l'ouest, puis avec Oshawa lorsque la compagnie General Motors se mit à encourager la crosse. Spencer est fort agressif et surtout bouillant. Le pénitentier lui a souvent coûté cher, mais lorsqu'il est dans le jeu, il ne faut pas le laisser de loin.

Plummer a longtemps joué pour les Maitlands et il fut toujours l'un des piliers de cette équipe de la Ville Reine. Il a toujours été doué d'une grande endurance. Il appartient à la catégorie des joueurs de soixante minutes. Plummer est un joueur scientifique qui calcule tout et ne se dépense pas inutilement.

Bert Barry, l'ancien gardien des buts du club Brampton, est un autre qui est passé avec les Maple Leafs. Il peut maintenant jouer sur la défense aussi bien qu'à l'attaque. Il est très rapide et c'est à cause de cette qualité qu'on l'a sorti des buts pour l'amener sur la défense. Et si le besoin s'en fait sentir, il peut même passer au centre.

Dans les buts, Toronto compte sur Bert Lange, qui a toujours occupé cette position avec les Excelsior. Il a fait partie du club canadien "All Star".

On a aussi annoncé que Toronto est en pourparlers avec Bill Coulter, Stew Beatty et Gordon Thomas. Il se peut que l'un de ceux-là fasse même le voyage à Montréal aujourd'hui.

Le Bleu Blanc Rouge ont travaillé fort en fin de semaine et ils sont en grande condition. Newsy Lalonde a fait plusieurs changements sur son équipe et il est prêt à faire face aux Leafs. Newsy veut une victoire à tout prix ce soir et il espère bien voir le nom de son club dans la colonne des vainqueurs demain matin.

Montréal gagne à la neuvième

Le Montréal a fait une vive impression sur les amateurs de baseball de la métropole hier après-midi en battant le Toronto par 8 à 7. Alors que tout semblait perdu, les visiteurs ayant compté sept points dans les quatre premières manches contre les locaux deux, les hommes du gérant Holly se sont mis sérieusement au travail au bâton pendant que les lanceurs Long et Brown empêchaient les Maple Leaf de compter. En trois manches, ils comptaient six points, dont trois dans la neuvième. Ceci leur donnait la victoire par 8 à 7.

C'est au cours de cette neuvième manche que les spectateurs goûtèrent des émotions. Brown, le premier homme au bâton, frappa un beau coup simple. Niebergall, qui remplaça Conlan, frappa un coup faible qui fit retirer Brown au deuxième. Gautreau, pour la troisième fois dans l'après-midi, frappa un coup sûr pour mettre sur les buts les points capables d'égaliser

les chances. Urbanski frappa un coup à terre dans la direction de Burke. Celui-ci jongla avec la balle et trois hommes se trouvèrent sur les buts.

Gulley, qui n'avait pas frappé de l'après-midi, vint au bâton et envoya la balle dans le champ de gauche. Shiver aurait pu l'attraper au vol facilement mais la chance lui joua un mauvais tour et il la manqua. Niebergall compta et les autres coureurs avancèrent d'un but. Ripple frappa alors un beau coup simple dans le champ du centre et les joueurs du Toronto ne massèrent même pas la balle, deux des coureurs des Royals ayant croisé le marbre.

La partie était terminée. Les Royals avaient remporté la victoire par 8 à 7.

Un accident à la "Patrie"

Un câble de l'ascenseur se brise au second étage de l'édifice et précipite la cabine dans la cave — Onze employés blessés

Dix employés du département de la reliure à la Patrie ont été blessés hier soir, vers 5 h. 45, alors que le câble de la cabine de l'ascenseur s'est brisé au second étage, précipitant la lourde machine dans la cave. L'accident s'est produit dans l'édifice de la Patrie, à l'angle des rues Sainte-Catherine et de l'Hôtel-de-Ville, et huit des blessés sont dans les différents hôpitaux. Le préposé à l'ascenseur, le seul homme qui se trouvait dans la cabine, s'en est tiré avec des blessures au dos.

Les blessés hospitalisés à l'hôpital Général sont: Diana Chagnon, 20 ans, 1475, rue Orléans, fracture de la jambe droite; Yvette Billo-deau, 19 ans, 1477, rue Saint-André, fracture de la jambe gauche.

A l'hôpital Saint-Luc: Albrzta Bernard, 30 ans, 1307, rue Montcalm, jambes fracturées; Yvette Hébert, 20 ans, 811, rue Roy, fracture de la jambe droite; Cécile Clermont, 25 ans, 1681, rue Guilford, fracture de la jambe gauche; Gilberte Chartier, 18 ans, 1652, rue Montcalm, blessures au pied droit.

A l'hôpital Royal Victoria: Ernest Leduc, 39 ans, 2023, rue Saint-Christophe, blessures au dos; Lucienne Miller, 4663, rue Fabre, poignet fracturé.

Alma Charbonneau, 2331, avenue de Lorimier, a été blessée aux mains. Transportée à l'hôpital Victoria, elle a pu retourner chez elle après avoir été pansée. Claire Desnoyers, 8130 avenue des Belges, s'est blessée à la tête et a reçu un choc nerveux. Après avoir été traitée à l'hôpital Victoria, on l'a reconduite chez elle.

Marguerite Mathieu, 1459, rue Sainte-Catherine est, a été légèrement blessée, mais elle a pu retourner chez elle après avoir été pansée à l'hôpital Notre-Dame.

La police de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville a fait une enquête. Elle a appris que le département de la reliure venait de fermer et que les employés retournaient chez elles lorsque l'accident s'est produit. Elles étaient montées dans l'ascenseur au quatrième étage lorsque, au deuxième, le câble soutenant la cabine se brisa, laissant tomber celle-ci dans la cave. En entendant le bruit fait par la chute, d'autres employés se portèrent au secours des blessés. Les ambulances de plusieurs hôpitaux furent dépêchées sur les lieux. Les médecins ont constaté qu'aucun des employés n'était en danger de mort.

Le surintendant de l'édifice, M. Henri Riopel, a fourni des détails à la police. Il a déclaré que l'ascenseur avait subi des inspections régulières et qu'il avait été trouvé en bon état. Il ne peut expliquer la fracture de ce câble d'acier.

La rumeur a circulé en ville que quatre personnes avaient été tuées dans cet accident. Nombre de personnes ont téléphoné à la morgue pour des renseignements à ce sujet. Les parents des victimes ont été avertis et ont pu se rendre aux hôpitaux dans la soirée.

La chaleur aux Etats-Unis

New-York, 30 — La chaleur sévit toujours dans les Etats du centre bien que le vent et la pluie aient atténué quelque peu les effets du soleil brûlant. Ces soulèvements aux souffrances des hommes et des bêtes n'ont été que passagers et les récoltes continuent à subir des dommages considérables.

Du Canada jusqu'au Golfe, les thermomètres ont varié autour de 100 degrés. A Rice Lake, Wisconsin, la chaleur a atteint 106 degrés et 107 à Rome, Georgie. Dans l'Illinois, le Missouri, l'Iowa, le Nebraska, la Dakota Nord et Sud, le Minnesota et le Wisconsin, la chaleur est toujours insoutenable.

Vers midi hier, le thermomètre est descendu de 10 degrés à Chicago grâce au vent venant des lacs. Trente-sept personnes sont mortes de chaleur hier avant la tombée du jour. Sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, la température était fraîche.

Les fermiers du Nebraska et du Dakota Sud ont à combattre des armées de sauterelles qui dévastent les récoltes. Les agents du gouvernement rapportent que les sauterelles ont détruit 75% des pousses sur une large lisière longue de 300 milles. C'est l'avoine qui a le plus souffert des invasions de sauterelles.

Changements au C.N.

M. A. Tisdale, gérant général de la région de l'Ouest du Canadian National, annonce l'abolition de plusieurs positions qui entraîneront autant de changements importants dans cette région.

La surintendance de la division d'Edmonton est abolie et l'administration de cette division est confiée au surintendant général, W. S. Munro, Edmonton; celle de Kamloops est aussi abolie et cette division tombe sous la juridiction du surintendant général B. T. Chappell, Vancouver.

M. G. H. Linney devient surintendant adjoint à Edmonton avec juridiction sur les subdivisions Unity, Viking, Camrose, Alliance, Kingman, Demay et Aight en remplacement de J. D. Heilay qui devient surintendant adjoint à North-Bathford.

F. G. Russell, surintendant adjoint en remplacement de J. A. Clay, qui permut.

J. L. Cameron est nommé surintendant adjoint à Edmonton, avec juridiction sur les subdivisions de Coronade, Bonnyville, Blackfoot, Vegreville, Athabasca et Edmonton, en remplacement de G. H. Linney qui s'en va à Edmonton.

D. B. Dover, agent local des marchandises, Calgary, prend sa retraite après 48 ans de service.

La navigation

RENFOULEMENTS

Le cargo "Beaverburn", du Pacifique Canadien, qui s'était échoué près du cap de la Madeleine, samedi, a été renfloué il y a quelques heures. Peu de temps après le renflouement, les câbles du navire se sont enroulés sur l'hélice et le Beaverburn a dû entrer au bassin de radoub des Trois-Rivières, pour examen. Pour pouvoir renflouer le cargo, il a fallu transborder cinquante tonnes de sa cargaison.

Le vapeur Saguenay de la Canada Steamship Lines, qui s'était aussi échoué samedi, est au bassin de la baie Drydock depuis quelques heures. On ne pense pas qu'il puisse reprendre son service régulier avant une semaine. D'autres vapeurs de la C.S.L. le remplaceront dans l'intervalle.

L'EXCURSION DU LAURENTIC

C'est ce soir, à 6 heures 30, que le Laurentic, de la compagnie White Star, commence la première excursion d'un paquebot sur le Saint-Laurent. Le Laurentic descendra jusqu'à l'embouchure du Saguenay, après escale à Québec. Il sera de retour à Montréal jeudi matin, à 7 heures.

CUNARD

Samedi prochain, la compagnie Cunard célébrera le 91e anniversaire du départ de son premier paquebot à destination de l'Amérique. Ce paquebot, le Britannia, a été un des premiers navires à vapeur. Il jaugeait 1,154 tonnes. En 1933, la compagnie Cunard mettra en service sur l'Atlantique un paquebot de 73,000 tonnes.

On sait que le fondateur de la compagnie Cunard, Samuel Cunard, était natif d'Halifax. Il avait organisé la compagnie qui porte son nom aujourd'hui en 1839 et lui avait donné la raison sociale de "The British and North American Steam Packet Company".

A BORD DU PARIS

New-York, 30. — Le Paris, de la compagnie générale transatlantique, est arrivé à ce port. Parmi les passagers il y avait M. Jean Béline, connu sous le nom d'André Couerroy, secrétaire de l'Institut International de coopération intellectuelle.

DON DU PRESIDENT URIBURU

Le Canadian Victor, de la marine marchande de l'Etat, est arrivé à Montréal il y a quelques heures. Ce navire transportait quatre chevaux argentins, don du président Uriburu à la gendarmerie royale canadienne. Ces chevaux avaient été prêtés à quatre membres de cette gendarmerie pendant le séjour en Argentine de la délégation canadienne à l'exposition de Buenos Ayres.

DEMAIN

La Canada Steamship Lines annonce que ses taux dits de fin de semaine seront en vigueur pour le service Montréal-Québec et retour, le jour de la Confédération.

A BORD DE L'AUSONIA

Parmi les Montréalais qui sont revenus à bord de l'Ausonia, de la compagnie Cunard, il y avait Mme L. Orsali et Mlle G. Durand.

LE CANAL WELLAND

Welland, Ontario, 30 — Désormais les navires de 550 pieds de long auront accès au canal du canal sans permis spécial.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le Duchess of York, du Pacifique Canadien, parti d'Anvers, arrivera à Montréal ce soir, vers 8 h.

Le Minnedosa, du Pacifique Canadien, parti de Glasgow, arrivera à Montréal samedi.

Le Montclare, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

L'Ascania, de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Montréal lundi.

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Québec demain matin, vers 7 h.

L'Alaunia, de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrive à Londres ce soir.

L'Empress of Britain, du Pacifique Canadien, parti de Québec, arrivera à Southampton jeudi.

L'Aurania, de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.

Le Duchess of Atholl, du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le Melita, du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Glasgow samedi.

L'Antonia, de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Liverpool dimanche.

L'Homerle, de la compagnie White Star, parti de Southampton, arrivera à New-York demain.

L'Aquilana, de la Cie Cunard, parti de Southampton, arrivera à New-York jeudi.

Deux jeunes gens arrêtés

Les détectives Langlois, Coulombe et Goldthorpe ont arrêté, hier matin, Arthur Armstrong, 18 ans, et Robert Gage, 18 ans, sous l'accusation d'avoir été en possession de revolvers. Tous deux habitent au 3516 de la rue Jeanne-Mance. Hier soir, on les a identifiés comme étant les auteurs de trois vols à main armée. C'est l'un d'eux qui aurait tiré un coup de revolver sur J. Zeogolis, restaurateur qui a son établissement au 53 de la rue Craig ouest, et qui a été victime d'un vol à main armée vendredi soir.

M. H. W. Vaughan, 292 rue Sherbrooke ouest, a identifié les deux prévenus comme étant les individus qui lui avaient enlevé son automobile et 83, à Rosemont, vendredi dernier. Mike Mekadow, 4090 rue St-Urbain, les a également identifiés comme étant les auteurs du vol dont il fut victime samedi matin, alors qu'ils s'est fait enlever son taxi et \$7.50 en argent.

Tejeda et les prêtres

Le gouverneur de l'Etat de Vera-Cruz demande le maintien de la loi limitant le nombre des prêtres

Vera-Cruz, 30. (S. P. A.) — Accusant les prêtres catholiques du Mexique d'être des représentants d'une puissance étrangère et de constituer un fardeau pour le public, le gouverneur Adalberto Tejeda a demandé au tribunal de district, aujourd'hui, de maintenir la loi récemment adoptée pour limiter le nombre des prêtres dans l'Etat de Vera-Cruz à 1 par 100,000 de population, ce qui réduirait à 11 le nombre des prêtres dans cet Etat. Tejeda fait ces assertions dans une contre-pétition en réponse à une requête en injonction formulée par le clergé.

Le gouverneur dit que les prêtres sont des représentants d'une puissance étrangère par suite d'"arrangements" entre le gouvernement italien et le Vatican, et il affirme qu'ils sont un fardeau pour le public parce qu'ils dépensent inutilement l'argent du peuple à construire des églises, et que ces fonds seraient mieux employés si l'on s'en servait pour construire des écoles. Il reproche aussi à l'Eglise du Mexique d'envoyer chaque année \$15,000,000 au Vatican.

M. Asselin avait demandé la production par le demandeur de copies certifiées de ces pièces justificatives, ce que le juge lui a accordé en se basant sur deux articles de la charte, l'un disant que le contrôleur doit tenir un livre spécial où sont entrées toutes les communications qu'il transmet au conseil, aux chefs de services, aux comités, livre qui peut être examiné par les membres du conseil pendant les heures de bureau.

Funérailles de M. Camille Pleau

L'Épiphanie, 30. — Le 3 juin dernier, décédait à l'Épiphanie, M. Camille Pleau, âgé de 75 ans et 6 mois. Le défunt était le père de Mme J.-L. Bourdon, de l'Épiphanie; de la Rév. Soeur M. de Ste-Marguerite-Marie, du Bon Pasteur de Montréal, et de l'abbé B.-E. Pleau, professeur au Collège de l'Assomption. Il laisse aussi 2 frères: M. Onésime Pleau, de Southbridge, Mass., et M. Georges Pleau, de Three Rivers, Mass., et 3 sœurs: Mme J.-B. Morin, de Springfield, Mass.; Mme W. Poirier, de Ware, Mass., et Mlle G. Piché, de Bury, P. Q.

De belles funérailles lui ont été faites à l'Épiphanie, samedi, le 6 juin, à 10 heures 30. Le cortège funèbre, précédé de la Garde d'honneur et de l'Harmonie de l'Épiphanie et conduit par le fils du défunt, comprenait un nombre considérable de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage au défunt. Les porteurs étaient MM. J.-Marie Bourgoing, Adolphe Contant, Orlène Forest, Jos.-Edouard Majeau, William Roch et Ludger Thoutin.

M. le curé D. Desroches fit la levée du corps et M. l'abbé B.-E. Pleau chanta le service, assisté de MM. les abbés Paul Jarry, professeur au Collège de l'Assomption et Roch Majeau, vicaire à St-Paul de Joliette. Pendant le service, des messes furent dites aux autels latéraux par MM. H. Beauchemin et H. Lussier, professeurs à l'Assomption.

La chorale, sous la direction du notaire Ernest Forest, chanta la messe à 4 voix mixtes de Perreault. Mme E. Forest accompagnait à l'orgue. Les principaux solistes furent le notaire Forest, MM. Gédéon Boucher, professeur de musique au collège de l'Assomption, Léo Mercier, Albert Pauzé, Gustave Signori, Arthur Lafleur et autres. A l'offertoire, le Pie Jesu de Gounod fut exécuté par M. l'abbé Albert Pineault, aumônier au Couvent d'Outremont. Après la messe, le Pie Jesu de Bazin fut chanté par M. l'abbé Donat Martineau, directeur au Collège de l'Assomption, et après l'absoute, M. Louis Bourdon, petit-fils du défunt, interpréta un joli "Lacrymosa dies illa".

Les quêteurs étaient MM. Louis Bourdon et Paul Roch. On remarqua au sanctuaire, Mgr Eustache Dugas, P.A., V.G., curé à St-Lin; M. le curé D. Desroches, de l'Épiphanie; M. le curé E. Poitras de St-Roch de l'Acadian; MM. les abbés P. Gauthier, vice-superieur; A.-A. Melançon, préfet des Etudes; W. Racette, L. Lemire, E. Peltier, A. Lachapelle, A. Charette, A. Caron, H. Peltier, A. Dubreuil, E. Turcot, A. Thibodeau, A. Malo, E. Béard, E. Gervais, G. Bleau, H. Forest, E. Jarry, L. Vallancourt, J. de Martigny, H. Bellemare, tous du collège de l'Assomption; A. Grégoire, vicaire à St-Barthélemy; L. Brissette, vicaire à St-Roch; A. Aallard, vicaire à Mascouche; C. Locas, de Mascouche; A. Richard, vicaire à St-Pierre de Joliette; A. Riopel, de l'Épiphanie; O. Valois et R. Miron, vicaires à l'Épiphanie; les Frères de l'Académie S.-Guillaume, avec leurs élèves.

Dans la nef, on remarquait, outre de très nombreux parents et amis, les religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie avec leurs élèves; des religieuses du Bon Pasteur, de Montréal; des religieuses de la Providence, de l'Assomption.

La famille a reçu un très grand nombre de témoignages de sympathies, fleurs, bouquets spirituels, offrandes de messes, télégrammes.

Le juge Patterson a rendu jugement sur la motion pour détails du défendeur dans une des nombreuses actions pour libelles de M. Camillien Houde contre M. Olivier Asselin. Le juge ordonne à M. Houde de produire les documents demandés par le défendeur. C'est-à-dire les pièces justificatives de l'emploi des \$2,500 votés à M. Houde pour le chômage.

Le rédacteur en chef du Canada avait accusé M. Houde d'avoir détourné cet argent de sa fin et de l'avoir approprié à autre chose. M. Houde lui a intenté une action et allégué certaines pièces justificatives qui sont entre les mains de M. Méreanu, contrôleur de la ville.

M. Asselin avait demandé la production par le demandeur de copies certifiées de ces pièces justificatives, ce que le juge lui a accordé en se basant sur deux articles de la charte, l'un disant que le contrôleur doit tenir un livre spécial où sont entrées toutes les communications qu'il transmet au conseil, aux chefs de services, aux comités, livre qui peut être examiné par les membres du conseil pendant les heures de bureau.

L'autre article dit que le greffier de la cité doit, lorsqu'il en est requis, fournir des copies certifiées de tous les documents qu'il a en sa possession.

Les ordinations

Les ordinands à la basilique

S. E. Mgr Deschamps a présidé à des ordinations, hier matin, à la basilique. Ont été ordonnés prêtres: l'abbé E. Provost, de Prince-Albert; l'abbé Roland Roch, de Joliette; Georges Pelletier, de Nicolet; R. P. Angelbert, Joseph Lachelle, Philibert Paré, Adalbert Lagacé, J. M. Bellerose, Omer Goulet, Emilien Rhéault, Arthur Godin et Henri Fortin. Au diaconat: le R. P. Joseph Gervais, Franciscaire. Au sous-diaconat: Louis Lafrenière, de Fargo; Alphonse Cormier, de Fargo; Alain Lecomte, de Saint-Hyacinthe; Alphonse Dubé, de Québec; Edouard Gilbert, Bernard Desroches, Roland Brulotte, Fernand Schetagne, de Montréal; Gérard Baron, de Sherbrooke; Alida Lessard, des Trois-Rivières; F. F. Moreau, Camille Chassé, Maurice Gagnon et C. E. Fortier, Franciscaires. Aux seconds ordres: mineurs: Michel Bédard, de Montréal; J. M. Poitevin, de Saint-Hyacinthe; Eudore Gagnon, de Chicoutimi; Roch Carpentier et Fabien Viens, Franciscaires. Aux premiers ordres mineurs: les RR. PP. Colomban, Mario MacDonald, Sébastien Lemieux et Odemar Besse, Franciscaires. Ont reçu la tonsure: Roland Boulé, Clovis Thibault, Jean Lajeunesse, Armand Asselin, Robert Hélu, Philippe Lamotte, Camille Reid, Lucien Sarrazin, Paul Desrosiers, René Bédard, Emile Dubois, Arthur Soumis, et le R. F. L. P. Leblanc.

Les demandes affluent

L'ÉGOUTTEMENT DES TERRES PLUS DE 2,000 DEMANDES RECUES EN CINQ MOIS — LE COURS D'EAU FORT-PIC De tous les coins de la province, le ministère de l'Agriculture de Québec reçoit chaque jour de nombreuses demandes d'inspections de cours d'eau en vue de leur réfection dans le but d'assurer le parfait égouttement des terres basses et de rendre à celles-ci leur fertilité. En 1930, cette politique reçut une impulsion considérable, grâce aux octrois accordés par le gouvernement, mais l'on prévoyait qu'en 1931 les résultats dépasseraient de beaucoup ceux de l'année précédente.

Interrogé sur ce sujet, M. Roger Gagnon, B. S. A., secrétaire de la section du drainage, nous communique ce qui suit: "En 1930, des octrois furent accordés par le gouvernement pour le nettoyage, le creusage et le redressement de 974 cours d'eau en tout partout dans la province. En 1931, à date du 1er juin, nous avons reçu 2,176 demandes d'inspections et nous continuons d'en trouver chaque jour dans notre courrier. Nos inspecteurs, au nombre de seize, ne peuvent suffire à la besogne, car avant que d'octroyer une subvention, le département envoie toujours sur les lieux un inspecteur qui examine la situation, estime le travail à faire, et soumet ensuite un rapport sur lequel les autorités se basent pour fixer l'octroi à verser aux intéressés. Pour les cinq premiers mois de la présente année, le total des promesses d'octrois de ce genre se chiffre à plus de 881,000, et toutes les demandes reçues n'ont pas encore été étudiées. De plus, comme la subvention du département, dans la majorité des cas, ne représente qu'une partie plus ou moins considérable du coût total du travail à exécuter, on peut donc dire que les travaux en cours, ou qui se feront entrepris durant l'été et l'automne représenteront une somme globale de plusieurs centaines de mille dollars.

M. Houde et M. Asselin

Le juge Patterson ordonne au demandeur de produire certains documents demandés par le défendeur

M. le juge Patterson a rendu jugement sur la motion pour détails du défendeur dans une des nombreuses actions pour libelles de M. Camillien Houde contre M. Olivier Asselin. Le juge ordonne à M. Houde de produire les documents demandés par le défendeur. C'est-à-dire les pièces justificatives de l'emploi des \$2,500 votés à M. Houde pour le chômage.

Le rédacteur en chef du Canada avait accusé M. Houde d'avoir détourné cet argent de sa fin et de l'avoir approprié à autre chose. M. Houde lui a intenté une action et allégué certaines pièces justificatives qui sont entre les mains de M. Méreanu, contrôleur de la ville.

M. Asselin avait demandé la production par le demandeur de copies certifiées de ces pièces justificatives, ce que le juge lui a accordé en se basant sur deux articles de la charte, l'un disant que le contrôleur doit tenir un livre spécial où sont entrées toutes les communications qu'il transmet au conseil, aux chefs de services, aux comités, livre qui peut être examiné par les membres du conseil pendant les heures de bureau.

Les ordinations

Les ordinands à la basilique

S. E. Mgr Deschamps a présidé à des ordinations, hier matin, à la basilique. Ont été ordonnés prêtres: l'abbé E. Provost, de Prince-Albert; l'abbé Roland Roch, de Joliette; Georges Pelletier, de Nicolet; R. P. Angelbert, Joseph Lachelle, Philibert Paré, Adalbert Lagacé, J. M. Bellerose, Omer Goulet, Emilien Rhéault, Arthur Godin et Henri Fortin. Au diaconat: le R. P. Joseph Gervais, Franciscaire. Au sous-diaconat: Louis Lafrenière, de Fargo; Alphonse Cormier, de Fargo; Alain Lecomte, de Saint-Hyacinthe; Alphonse Dubé, de Québec; Edouard Gilbert, Bernard Desroches, Roland Brulotte, Fernand Schetagne, de Montréal; Gérard Baron, de Sherbrooke; Alida Lessard, des Trois-Rivières; F. F. Moreau, Camille Chassé, Maurice Gagnon et C. E. Fortier, Franciscaires. Aux seconds ordres: mineurs: Michel Bédard, de Montréal; J. M. Poitevin, de Saint-Hyacinthe; Eudore Gagnon, de Chicoutimi; Roch Carpentier et Fabien Viens, Franciscaires. Aux premiers ordres mineurs: les RR. PP. Colomban, Mario MacDonald, Sébastien Lemieux et Odemar Besse, Franciscaires. Ont reçu la tonsure: Roland Boulé, Clovis Thibault, Jean Lajeunesse, Armand Asselin, Robert Hélu, Philippe Lamotte, Camille Reid, Lucien Sarrazin, Paul Desrosiers, René Bédard, Emile Dubois, Arthur Soumis, et le R. F. L. P. Leblanc.

Les demandes affluent

L'ÉGOUTTEMENT DES TERRES PLUS DE 2,000 DEMANDES RECUES EN CINQ MOIS — LE COURS D'EAU FORT-PIC De tous les coins de la province, le ministère de l'Agriculture de Québec reçoit chaque jour de nombreuses demandes d'inspections de cours d'eau en vue de leur réfection dans le but d'assurer le parfait égouttement des terres basses et de rendre à celles-ci leur fertilité. En 1930, cette politique reçut une impulsion considérable, grâce aux octrois accordés par le gouvernement, mais l'on prévoyait qu'en 1931 les résultats dépasseraient de beaucoup ceux de l'année précédente.

Interrogé sur ce sujet, M. Roger Gagnon, B. S. A., secrétaire de la section du drainage, nous communique ce qui suit: "En 1930, des octrois furent accordés par le gouvernement pour le nettoyage, le creusage et le redressement de 974 cours d'eau en tout partout dans la province. En 1931, à date du 1er juin, nous avons reçu 2,176 demandes d'inspections et nous continuons d'en trouver chaque jour dans notre courrier. Nos inspecteurs, au nombre de seize, ne peuvent suffire à la besogne, car avant que d'octroyer une subvention, le département envoie toujours sur les lieux un inspecteur qui examine la situation, estime le travail à faire, et soumet ensuite un rapport sur lequel les autorités se basent pour fixer l'octroi à verser aux intéressés. Pour les cinq premiers mois de la présente année, le total des promesses d'octrois de ce genre se chiffre à plus de 881,000, et toutes les demandes reçues n'ont pas encore été étudiées. De plus, comme la subvention du département, dans la majorité des cas, ne représente qu'une partie plus ou moins considérable du coût total du travail à exécuter, on peut donc dire que les travaux en cours, ou qui se feront entrepris durant l'été et l'automne représenteront une somme globale de plusieurs centaines de mille dollars.

"Voulant assier cette politique sur une base solide et permanente, le département encourage en premier lieu la réfection des grands cours d'eau. Rien ne sert évidemment de s'appliquer à réparer les tributaires les moins importants d'un cours d'eau de fort débit, si, au moment de la fonte des neiges ou des grandes pluies, le cours d'eau principal ne peut suffire à évacuer l'apport de ces mêmes tributaires. Un plan systématique a donc été préparé pour la réfection des grands cours d'eau d'abord, et ensuite les opérations seront étendues aux cours d'eau de moindre débit. Ce plan d'ensemble, qui couvre toute la province, ne peut que faciliter le travail et donner des résultats plus pratiques.

"Une des plus récentes promesses faites par M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, se rapporte au cours d'eau Fort-Pic, qui prend sa source dans le lac Ga-

Chez DUPUIS Rues Ste-Catherine — St-André — St-Christophe - Demontigny — PLateau 5151 Mercredi -- Journée à un dollar

Complets lavables Pour garçonnets. Modèle de plage à pantalon long. Modèle "Oliver Twist" ou soleil avec ou sans manches. 2 à 8 ans. SPECIAL, chaussettes. —Au rez-de-chaussée

Chaussettes. La plus grande variété de chaussettes jamais offerte encore cette année... Plus de 6,000 paires dans divers tricots et dans les peintures 10 à 11 1/2. LOT No 1. Chaussettes de tricot fantaisie soie et fil de Lille dans les nouveaux dessins et coloris pour l'été. Pointures 10 à 11 1/2. 3 PAIRES. —Au rez-de-chaussée

Chapeaux pour dames. En pailles diverses, drapées, à large bord ou modèle Panama en paille. Teintes pâles ou noir. Chacun. —Au deuxième

Pantoufles pour hommes. En chevreau brun ou noir avec semelles souples en peau d'élan. Prix ord. 1.50. Pointures: 6 à 10. SPECIAL, la paire. —Au rez-de-chaussée

Chemises de travail pour hommes. En cambrai bleu marine dont les coutures solides sont à piqûres doubles. Aussi en cambrai bleu pâle. Encolures 14 à 17 1/2. CHAUCUNE. —Au rez-de-chaussée

140 Portehabits (suit cases). Fabrication solide en fibre de bonne qualité fine brun ou noir. Longueur 24 pouces. Angles et coins renforcés. Prix ord. 1.50. SPECIAL, chacun. —Au rez-de-chaussée

Bas d'enfants. Bas GOLF, fil mercerisé. Pointures: 6 à 10. CHAUSSETTES — soie et fil. BAS LONGS — Tricot de coton. Beige et blanc. 6 1/2 à 10. 4 PAIRES. —Au rez-de-chaussée

Chemises de travail pour hommes. En cambrai bleu marine dont les coutures solides sont à piqûres doubles. Aussi en cambrai bleu pâle. Encolures 14 à 17 1/2. CHAUCUNE. —Au rez-de-chaussée

Crucifix lumineux. Absolument garanti. Hauteur: 14 pouces. SPECIAL, chacun. —Au troisième

Plusieurs autres Aubaines sont aussi offertes. Dupuis Frères. J.-N. Dupuis, prés. honoraire A.-J. Dugal, v.p. et dir.-gér. Albert Dupuis, président Armand Dupuis, sécr.-trés.

gnon, dans St-Fabien, comté de Rimouski, et se déverse dans le St-Laurent, en passant par St-Simon. Ce cours d'eau, qui a un assez fort débit, traverse les terres de 75 cultivateurs sur un parcours d'un peu plus de huit milles, et draine au delà de 4,600 acres de sols affectés principalement à la culture générale, à des pâturages pour le bétail laitier, et à la culture de la pomme de terre. Le Fort-Pic sera nettoyé, creusé et redressé à ses deux extrémités, vu que dans sa partie médiane il se transforme en un rapide auquel il ne sera pas nécessaire de toucher. Nos inspecteurs, qui se sont rendus sur les lieux, calculent qu'il faudra enlever au moins 40,000 verges cubes de terre et de roc. Le travail se fera au moyen d'un excavateur mécanique. Les opérations seront commencées incessamment, et si la température est favorable, elles devraient être terminées à l'automne". (Comm.)

La cérémonie de la bénédiction du pain précéda la messe au cours de laquelle le pain fut distribué aux assistants par un groupe d'Éclaireurs de la paroisse. Durant le saint office, une messe en partie fut exécutée sous la direction du Dr Janvier Coupal, maître de chapelle.

La bénédiction du pain

CETTE CEREMONIE TRADITIONNELLE SE DEROULE DANS LA PAROISSE SAINTE-CATHERINE

La pieuse et touchante coutume de la bénédiction du pain n'est pas partout oubliée malgré les usages nouveaux de la vie moderne. La section LaFontaine de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal l'a bien prouvé, dimanche dernier, en faisant revivre cette vieille tradition canadienne dans le centre même de notre métropole. Aussi, la paroisse Sainte-Catherine était-elle en fête et de nombreux fidèles se groupaient dans l'église pour participer à la cérémonie grandiose qui entoura la bénédiction d'un magnifique pain, dont de M. Chs Ed. Pelletier, 2e vice-président de la section LaFontaine, exécuté par la boulangerie I. Caron, etc.

Une messe solennelle avait lieu à l'occasion de la solennité de la fête Saint-Jean-Baptiste. M. l'abbé Joseph Lalumière, aumônier de la section, la célébra, assisté de MM. les abbés J. O. Piette et Joseph Denais, vicaires de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

On remarqua au chœur: M. l'abbé J. A. Papien, curé; le R. F. Jean, supérieur de l'Académie de Salaberry, et plusieurs religieux de la même académie. Dans la nef se trouvaient le Dr Janvier Coupal, président de la section LaFontaine; le Dr J. F. Boulais, vice-président; M. Chs Ed. Pelletier, 2e vice-président; M. Chs Lapointe, trésorier; M. Willie Poirier, conseiller; M. Emile Pigeon, commissaire-ordonnateur; M. L. A. Tanquay, ancien vice-président; M. Irénée Vaurin, député de St-Jacques à la Législature; M. Narcisse Venne, marguillier en charge; M. J. Alexis Gagnon, marguillier du ban, et d'autres personnes en vue.

Le système des arrondissements

Une causerie de M. Frederick Wright

M. Frederick Wright, directeur général du Municipal Service Bureau, a prononcé hier devant le Junior Board of Trade la dernière d'une série de causeries sur le gouvernement municipal. Il a parlé de la situation actuelle de Montréal quant au système d'arrondissements. Il a souligné que les causes précédentes, outre leur valeur éducative, avaient un intérêt particulier en ce qu'elles montraient la tendance des experts vers le système confédératif.

Il a dit que tous les orateurs, excepté un, et celui-ci à cause de sa situation officielle, ont reconnu la nécessité d'un changement dans le système administratif de Montréal; M. le maire Houde est aussi en faveur du système d'arrondissements, parce qu'il s'est prononcé récemment en faveur d'un commonwealth des municipalités de Montréal.